

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DANIDA | COOPÉRATION DANOISE
AU DÉVELOPPEMENT



LIBRE
de la
PAUVRETÉ
Pour une

LIBERTÉ

de
CHANGEMENT

STRATÉGIE DU DANEMARK POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT





*Deux élèves en plein travaux pratiques d'électricité au lycée technique du Dr. Bruno Buchwieser à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso.
Photo: Thorsten Overgaard/Danida.*

SOMMAIRE

LA POLITIQUE DANOISE DE DÉVELOPPEMENT : LIBERTÉ ET DÉVELOPPEMENT	4
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	6
PARTENARIATS POUR LE CHANGEMENT	8
LIBERTÉ, DÉMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME	15
CROISSANCE ET EMPLOI	18
ÉGALITÉ DES CHANCES	22
STABILITÉ ET FRAGILITÉ	25
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT	28
DE LA STRATÉGIE À L'ACTION	31

LA POLITIQUE DANOISE DE DÉVELOPPEMENT - LIBERTÉ ET DÉVELOPPEMENT

Développer, c'est encourager la liberté à l'échelon mondial, c'est libérer les individus et le potentiel qu'ils recèlent. La politique de développement du Danemark repose sur l'acceptation fondamentale que tous les individus sont nés libres et égaux et possèdent des droits inaliénables. La liberté est à la fois un bien absolu et une condition sine qua non du développement. Sans liberté, point de développement.

Lutter contre la pauvreté, c'est donner à chaque individu la possibilité et la capacité d'exercer une influence sur ses propres conditions de vie, tant du point de vue politique qu'économique et social. C'est pourquoi la politique de développement du Danemark se base sur les droits universels de l'Homme et les libertés fondamentales, tels qu'ils sont sanctionnés dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il s'agit de droits et de valeurs fondamentaux relatifs à la vie, à l'intégrité et à la dignité de tous les individus.

La politique de développement doit garantir protection et liberté : protection contre la pauvreté, la peur et l'avisement, ainsi que l'impuissance et l'injustice. Liberté de chacun de prendre son avenir en main et d'assumer sa propre vie. Liberté de chacun d'exploiter pleinement ses ressources, pour son bien et celui de la communauté. Liberté de vivre une vie digne, dans une société juste et ouverte, où chacun a le droit de penser et de s'exprimer librement.

Le développement durable et la lutte permanente contre la pauvreté présupposent la démocratie, des marchés libres et efficaces, ainsi qu'un État aux institutions

performantes, une société civile solide et une bonne gouvernance. La pauvreté et la faim n'ont pas leur place dans des sociétés ouvertes et justes, où les dirigeants répondent de leurs actes vis-à-vis des citoyens et où les individus ont la possibilité d'assumer leurs responsabilités et de s'épanouir. De même, l'instabilité et les conflits peinent à prospérer dans des sociétés pluralistes, axées sur la liberté de dialogue, des systèmes judiciaires efficaces ainsi que le respect de l'individu et de la communauté.

Si elle en est une condition préalable, la liberté ne garantit pas pour autant le développement et la lutte contre la pauvreté. À elle seule, la liberté ne permet pas d'assurer une vie digne, à l'abri de la pauvreté. Pour profiter de sa liberté, il faut pouvoir saisir les opportunités politiques, économiques et sociales qui se présentent. Conditions qui ne peuvent être remplies lorsque les individus meurent du paludisme avant l'âge de cinq ans, lorsque la scolarité et les connaissances sont inaccessibles pour des raisons économiques ou culturelles, lorsque des conflits, des dictateurs despotiques ou le changement climatique poussent les individus à fuir, ou encore lorsque le marché ou la source d'eau potable les plus proches se trouvent à un jour de marche. Aussi, la politique de développement du Danemark doit-elle contribuer à mettre en place un cadre favorable à la liberté d'épanouissement des individus et veiller à ce que ces derniers puissent pleinement exploiter le cadre établi. La liberté et le développement se présupposent et se renforcent mutuellement.

En tant que citoyens d'une des sociétés les plus favorisées du monde, nous, Danois,

assumons volontiers notre part des responsabilités mondiales. À l'aide de notre politique de développement, nous entendons promouvoir la liberté dont nous jouissons nous-mêmes. Nous croyons au droit fondamental des individus de vivre dans la liberté et la dignité, et sommes prêts à y apporter notre contribution.

Par ailleurs, notre politique de développement est une *realpolitik*. Il est clairement dans l'intérêt du Danemark de promouvoir le développement et ses valeurs fondamentales en participant de manière active et ciblée à la coopération internationale au développement. Vingt ans après la chute du Mur de Berlin, nous savons que la démocratie et l'économie de marché ne sont pas acquises. Nous devons continuer de lutter pour que les populations d'autres pays puissent elles aussi vivre librement, à l'abri de la pauvreté.

Le début du 21^e siècle marque une rupture, qui apporte son lot d'enjeux et de perspectives. Le monde est en pleine mutation et la mondialisation a renforcé notre interdépendance. La pauvreté, le changement climatique, les conflits armés, les épidémies, la radicalisation, la faim, les flux de migration transfrontalière, la crise économique et la crise alimentaire sont autant de défis qui touchent toutes les régions du monde, mais ont des répercussions particulièrement graves sur les pays en développement.

Avec les investissements étrangers et les exportations, la mondialisation ouvre des portes en termes d'accès aux nouvelles technologies et de développement. Notre contribution à la stabilité et au progrès dans des sociétés géographiquement éloignées



Un projet de technologie informatique à l'école de Green Hill Academy en Ouganda soutenu par Danida. Photo: Mikkel Østergaard/Danida.

du Danemark pourra avoir un impact direct sur nous. Autre avantage non moins important, le développement économique et la stabilité dans les pays les plus pauvres du monde pourront également, à terme, créer des marchés pour le Danemark. Nous vivons dans une communauté de destin internationale, au sein de laquelle le Danemark, en collaboration avec d'autres, a intérêt à contribuer à un monde durable, libre et pacifique, pour le plus grand bien des générations actuelles et futures. Un monde axé sur la liberté et les possibilités pour tous est dans l'intérêt de tous.

Ainsi, la responsabilité internationale et la promotion des libertés universelles vont de pair avec la défense de nos propres intérêts. Elles représentent la base de notre engagement.

La politique de développement est un élément central de la politique étrangère et de sécurité active du Danemark, une composante autonome et à part entière de notre engagement global à l'échelle internationale.

Le développement et le changement dans la politique de développement danoise

La politique de développement du Danemark doit en permanence être repensée, développée et adaptée aux enjeux et aux perspectives du moment. Chaque jour, nous en apprenons davantage sur les forces et les faiblesses de notre aide au développement, et nous devons rester à l'écoute des souhaits et des priorités de nos partenaires.

Nous nous devons, par exemple, d'écouter les dirigeants africains lorsqu'ils recommandent que la lutte contre la pauvreté passe par une croissance économique induite par le secteur privé et l'emploi. Un constat que reflètent clairement les recommandations de la Commission de l'Afrique.

Nous devons être présents là où les besoins se font le plus sentir. Nous devons nous assurer que la coopération au développement est organisée de manière optimale pour soutenir le changement. L'aide au développement doit engendrer le bien-être et la prospérité, et notre politique de développement ou nos politiques dans d'autres domaines importants pour les populations les plus pauvres du monde ne doivent jamais, accidentellement, contribuer au maintien des personnes et des sociétés dans l'asservissement et la pauvreté. Nous devons en permanence nous assurer que les efforts déployés pour satisfaire aux besoins immédiats des populations soutiennent parallèlement le développement à long terme des sociétés. Nous devons tirer des leçons aussi bien de nos expériences positives que négatives. Par exemple, nous devons reconsidérer notre stratégie si nous constatons que, malgré une aide massive apportée depuis plusieurs années, le développement d'un pays continue de stagner, alors que d'autres sont parvenus, en relativement peu de temps, à sortir une grande partie de leur population de la pauvreté. Si la volonté politique d'un pays bénéficiaire entrave l'action pour le développement, cela pourra se répercuter sur l'aide danoise.

Nous ne devons jamais perdre de vue que la coopération au développement vise à garantir la liberté des populations, afin de renforcer davantage encore leurs perspectives de sortir de la pauvreté. Telle est la base de la nouvelle stratégie pour la coopération danoise au développement.

Nous ne pouvons pas exiger des changements si nous ne sommes pas, nous-mêmes, disposés à changer et à innover. Les cinq priorités politiques de cette stratégie pour l'engagement futur du Danemark en matière de politique de développement reflètent un objectif d'amélioration continue et de renouvellement de notre coopération au développement.

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En promouvant la liberté et en favorisant un développement durable, la politique de développement danoise doit contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Assumer son propre développement

Le but du développement est de créer un changement, une amélioration. Le changement doit avant tout venir de l'intérieur, et chaque société est responsable de son propre développement. Néanmoins, dans les sociétés les plus pauvres et fragiles du monde, les défis sont d'une ampleur telle que les différents pays ne peuvent pas les relever seuls, et ce même lorsqu'ils ont la volonté d'assumer cette responsabilité. La capacité de la société et des citoyens est souvent faible, et les conditions-cadres (barrières commerciales, changement climatique, crise économique internationale et volatilité financière) limitent les perspectives de changement. À cet égard, le Danemark veut et peut aider les pays à relever ces défis. Nous entendons coopérer avec des partenaires qui souhaitent et peuvent créer le changement.

Les améliorations visent à donner aux individus les moyens politiques, économiques et sociaux nécessaires pour améliorer, de manière durable, leurs conditions de vie et leur sécurité. Le changement doit également réduire la vulnérabilité des individus, des familles ou des sociétés et renforcer leur capacité de résistance en cas de dégradation de leur base vitale.

Un développement durable en termes économiques, sociaux et environnementaux requiert une croissance économique permanente qui profite aux populations pauvres. Une croissance qui repose sur des marchés libres et le droit de propriété privée. Un changement durable exige, en outre, des sociétés démocratiques pacifiques, le respect des droits de l'Homme, l'égalité des



*Dans les montagnes d'Entoto en Ethiopie, deux filles plantent des arbres dans le jardin familial.
Photo: Jørgen Schytte/Danida.*

chances ainsi que le respect de l'environnement et du climat.

Le changement exige persévérance et disposition à la prise de risques

La solution n'est jamais simple. Induire le changement requiert un engagement persistant et souple, et la prise de risques.

Le développement et le changement n'apparaissent pas du jour au lendemain. Le changement est souvent un processus complexe, qui prend du temps. Parfois s'opposent différents intérêts, valeurs et volontés qui favorisent ou parfois entravent le changement. Toutefois, le changement est fondamental si l'on veut améliorer, de manière durable, les conditions de vie des populations les plus pauvres du monde.

L'engagement danois est systématiquement basé sur les besoins et les priorités à l'échelon

local ainsi que sur la volonté de faire naître le changement de manière collective. Quelle que soit la situation, le Danemark entend recourir aux instruments nécessaires et pertinents permettant d'induire le changement.

Jamais nous ne réaliserons nos objectifs ambitieux si nous ne revoyons pas notre façon de penser et ne sommes pas prêts à prendre des risques. Il faut miser pour gagner gros. Autrement dit, une action ciblée et continue pour le développement implique une certaine disposition à la prise de risques. Nous devons être disposés à accepter les erreurs et les revers subis sur notre voie vers le progrès à long terme. Les risques sont partout, aussi bien dans les nouveaux partenariats que dans ceux solidement établis, aussi bien dans des pays fragiles que démocratiques et stables. Nous sommes prêts à prendre ces risques : la réalisation de nos objectifs en dépend.

Les objectifs du Millénaire pour le développement : le fil rouge de la politique de développement danoise

Par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies, la communauté internationale s'est engagée à atteindre, conjointement, des objectifs concrets pour la lutte contre la pauvreté et le développement durable d'ici 2015. Les OMD sont le fil rouge de la politique de développement danoise, et il est nécessaire d'unir nos efforts pour renforcer l'action afin d'atteindre ces objectifs. Liberté, démocratie et droits de l'Homme ainsi que la croissance économique durable sont des préalables indispensables à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

A l'échelle internationale des progrès ont été réalisés vers l'accomplissement des OMD. Mais les résultats varient d'un pays à l'autre et d'un objectif à l'autre. Certains pays en développement sont sur la bonne voie, comme par exemple le Ghana, le Mozambique et le Vietnam. Mais un certain nombre de pays restent encore loin du compte dans la réalisation des OMD. Ces pays éprouvent des difficultés ne serait-ce qu'à maintenir les résultats accomplis. Il s'agit entre autres de pays fragiles, rongés par l'instabilité et les conflits, où les populations sont encore très pauvres et vulnérables, comme exemple en Somalie et au Soudan.

La croissance démographique s'accélère rapidement dans de nombreux pays en développement. Il y aura donc plus de bouches à nourrir et plus de personnes à la recherche d'un emploi. Cette évolution intensifie la pression sur les infrastructures déjà faibles, telles que le secteur de la santé et de l'éducation. Elle accroît la pression exercée sur les ressources naturelles, et la croissance économique dans un grand nombre de pays ne croît pas au même rythme que la croissance démographique. Une évolution qui pourrait entraîner des flux de réfugiés, instabilité et conflits. L'urbanisation croissante dans de nombreux pays en développement représente à la fois des opportunités et des défis. La main-d'œuvre et les marchés à portée de main favoriseront le développement économique et les services de santé et de formation. Mais cette évolution entraîne aussi de nouvelles formes de pauvreté.

FAITS

Objectifs du Millénaire pour le développement

1. Réduire de moitié la pauvreté et la faim dans le monde
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes
4. Réduire de deux tiers le taux de mortalité infantile
5. Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Préserver un environnement durable
8. Accroître la coopération en matière d'aide, d'échanges commerciaux et d'allègement de la dette

Les cinq priorités de la politique de développement danoise

Les besoins des pays en développement sont aussi nombreux que variés : de la lutte contre la corruption à une administration publique plus ouverte et efficace, une meilleure infrastructure et des conditions-cadres favorables aux entreprises, en passant par l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'eau potable pour les populations. Les actions visant à satisfaire ces besoins sont indissociables. Les réalisations dans un domaine dépendent des réalisations dans d'autres. Le développement des secteurs sociaux est lié aux possibilités d'accroître la production et de générer la croissance économique. Parallèlement, la croissance et une meilleure gouvernance sont capitales pour renforcer la possibilité pour les pays de financer eux-mêmes le développement social à l'avenir.

Face aux ressources limitées, cette multitude de besoins est une véritable gageure, qui requiert toute l'attention des pays en développement et du Danemark, à titre de partenaires. Le Danemark ne peut et ne doit pas chercher à relever tous les défis dans tous les pays. Nous devons concentrer et cibler notre action dans les domaines prioritaires, où nous pouvons faire une différence. L'essentiel est que la communauté internationale contribue, globalement et conjointement, à ce que les pays en développement puissent mettre en œuvre les actions nécessaires de la manière la plus efficace et la plus durable possible.

L'engagement du Danemark en matière de politique de développement sera tout particulièrement articulé autour de cinq priorités politiques :

- Liberté, démocratie et droits de l'Homme
- Croissance et emploi
- Égalité des chances
- Stabilité et fragilité
- Environnement et climat

Ces domaines prioritaires sont liés les uns aux autres et jouent tous un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le respect des droits de l'Homme, la participation démocratique à la société et une bonne gouvernance sont essentiels, tant pour le progrès social et économique que pour la stabilité et la cohésion de la société sur le long terme. La croissance économique et l'emploi sont indispensables si l'on veut éradiquer la pauvreté et la faim et s'assurer que les pays en développement pourront, à terme, financer eux-mêmes leur développement. L'égalité des chances et le respect des droits de la femme sont un objectif en soi et un moyen crucial de générer la croissance, de lutter contre la pauvreté et de freiner la rapide croissance démographique. Dans de nombreuses régions, les conflits permanents et l'instabilité entravent la lutte contre la pauvreté et le développement. Ailleurs, ce sont les changements climatiques, les problèmes environnementaux et les catastrophes naturelles qui menacent d'étouffer le développement naissant.

LE DANEMARK ENTEND

- Fonder son engagement en matière de politique de développement sur des partenariats avec des acteurs affichant une capacité et une volonté à créer le changement
- Renforcer la coopération internationale concernant les défis mondiaux et la répartition internationale des tâches
- Renforcer le rôle joué par l'UE en tant qu'acteur de la politique de développement sur la scène internationale
- Disposer d'un engagement mondial en matière de politique de développement fondé sur des partenariats dans divers pays et où la majeure partie de l'aide au développement danoise profitera toujours à l'Afrique
- Renforcer la coopération régionale
- Assurer de meilleurs résultats grâce à une coopération au développement plus ciblée et plus efficace
- Améliorer la cohérence entre les domaines politiques et les instruments en faveur du développement

PARTENARIATS POUR LE CHANGEMENT

Meilleures perspectives de changement grâce aux partenariats

En matière de politique de développement, le Danemark entend baser son engagement sur la mise en place de partenariats. Le fait de conclure des partenariats accroît notre possibilité de marquer le monde de notre empreinte et de soutenir les processus de changement aux échelons local et mondial.

Le Danemark entend conclure des partenariats avec des acteurs qui peuvent et souhaitent créer le changement. Les partenariats et les partenaires seront diversifiés. Nous concluons notamment des partenariats avec les gouvernements, la société civile, les médias, les acteurs de la scène culturelle, les établissements de formation et de recherche et les entreprises privées dans les pays partenaires. Nous établirons des partenariats avec des acteurs locaux, régionaux et internationaux.

Les partenariats à long terme seront à la base de l'engagement du Danemark. Cela nous garantira un maximum de crédibilité et optimisera nos chances d'enregistrer des résultats tangibles. L'engagement danois vis-à-vis de ces partenariats sera à la fois solide, souple et actif : assez solide pour résister à la pression et aux échecs ; assez souple pour s'adapter aux conditions locales et aux changements ; et assez actif pour pouvoir réagir dans des circonstances difficiles et saisir les occasions qui se présentent. Un tel engagement exige une disposition à la prise de risques et de la persévérance, ainsi que le soutien vital des politiques et des citoyens à l'égard de la politique de développement danoise.

Les partenariats doivent reposer sur la transparence et des engagements réciproques. Le Danemark entend imposer des exigences à ses partenaires tout en se tenant prêt à honorer les engagements qu'il contractera. Nos efforts devront porter leurs fruits. Notre contrôle conjoint et notre responsabilité commune par rapport aux résultats enregistrés et à la gestion de l'aide au développement seront le meilleur moyen de garantir une coopération efficace et axée sur l'obtention de résultats. L'inefficacité et la corruption ne seront pas sans conséquences. Le Danemark insistera auprès de tous ses partenaires sur le fait que la corruption est inacceptable, que le moindre doute sera éclairci et que les personnes concernées devront en rendre compte. Le Danemark exigera que des efforts soient déployés pour réprimer la corruption.

Le renforcement indispensable de la coopération internationale

Une coopération internationale rapprochée s'impose pour relever au mieux les défis internationaux et transfrontaliers. Les structures de pouvoir internationales sont en mutation et le Danemark doit revoir sa stratégie face aux fractures que cette mutation entraîne vis-à-vis de la coopération internationale.

Le système multilatéral constitue la référence par excellence et jouit d'une légitimité et d'une réalité à l'échelon mondial. Parallèlement, la coopération multilatérale



Enfants de travailleurs indiens adossés à un mur peint dans une petite communauté d'une banlieue de Thimphu, Bhoutan. Photo: Mikkel Østergaard/Danida.

représente une plateforme de dialogue, y compris avec les partenaires dont nous ne partageons pas les vues. Un système multilatéral contraignant est dans l'intérêt du Danemark, même s'il implique parfois des revers et de lourds efforts. La coopération multilatérale doit produire des résultats qui vont au-delà des simples déclarations d'intention.

Le Danemark continuera d'être un partenaire actif et de premier plan dans la coopération multilatérale. Nous entendons renforcer notre rôle et celui de l'Union européenne à la fois au sein des forums de coopération traditionnels tels que les Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI et l'OMC et d'autres forums internationaux tel que le G20. La coopération multilatérale doit soutenir les efforts visant à la réalisation des OMD. Elle doit favoriser la liberté, la paix et la sécurité et contribuer à une économie mondiale saine, à un accès aux marchés pour les pays en développement et à une solution aux autres défis mondiaux, tels que les problèmes liés à l'environnement et au climat.

Le Danemark entend œuvrer pour que le système multilatéral conserve à tout moment sa légitimité, sa pertinence et son efficacité. Le Danemark veut contribuer à réformer les éléments nécessaires. Et ce, tant au niveau des pays, où les organisations onusiennes notamment devraient renforcer la coopération interne afin d'enregistrer de meilleurs résultats, qu'au niveau international, où la

coopération multilatérale n'est pas parvenue à résoudre de manière satisfaisante divers problèmes internationaux. On citera, par exemple, le respect des droits de l'Homme et de leur universalité, aujourd'hui sous pression. Dans ce domaine, on a laissé un petit nombre de pays exercer une influence négative excessive. Avec les autres États membres de l'Union européenne, le Danemark tentera, dans une plus grande mesure, de définir l'ordre du jour et de contribuer activement à la formation d'alliances avec des forces modérées et progressistes dans d'autres régions du monde tout en défendant nos valeurs.

Le rôle que joueront à l'avenir les Nations Unies dépend donc largement de la manière dont l'Organisation et ses États membres parviendront à adapter l'ensemble du système onusien en vue de relever les défis internationaux de façon efficace et axée sur l'obtention de résultats. Le Danemark entend influencer activement sur le développement politique et les actions des institutions multilatérales. Les fonds danois seront affectés aux organisations dont les actions sont conformes aux priorités de la politique danoise de développement, qui garantissent des résultats et qui permettent au Danemark d'influer, lui aussi, sur les orientations politiques. Le Danemark procédera régulièrement à des vérifications critiques de l'aide multilatérale afin de s'assurer de l'utilisation optimale de l'aide danoise.

La Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et certains pays arabes occupent une place de plus en plus centrale sur la scène internationale, tant dans la coopération multilatérale que dans les pays en développement. En effet, ces pays affichent un engagement croissant en matière d'aide au développement ainsi qu'au niveau politique et économique à la fois en Afrique et dans leurs propres régions, et ils apportent de nouvelles perspectives et ressources à la coopération au développement. Il s'agit là d'un développement positif. La certitude avec laquelle les objectifs globaux seront atteints est directement proportionnelle au degré de l'engagement mondial dans la lutte contre la pauvreté. Ces pays contribuent aussi à modifier la dynamique de la coopération multilatérale et celle des pays en développement. Ils n'ont pas toujours les mêmes intérêts et valeurs que les bailleurs de fonds traditionnels et ne suivent pas toujours les mêmes principes. Ils affichent des méthodes alternatives de développement et posent des conditions différentes à leurs partenaires. Ces différences posent des défis au rôle joué par les bailleurs de fonds traditionnels ainsi qu'aux principes et valeurs applicables à la coopération au développement.

Le Danemark prend pleinement acte de l'importance de ces nouveaux acteurs. Nous garderons un esprit ouvert à une coopération avec ces pays, y compris ceux avec lesquels nous ne sommes a priori pas d'accord. Mais



Bolivie. Photo: Mike Kollöffel/Danida.

Stabilité d'approvisionnement alimentaire

La crise alimentaire de 2007-08 a inscrit la question de la sécurité alimentaire de manière véritablement significative à l'ordre du jour international. Dans ce domaine, l'UE et les États membres jouent un rôle primordial à la fois au niveau politique et au niveau économique. Le Danemark appuie la politique de l'UE axée sur la stabilisation de l'approvisionnement alimentaire dans les pays en développement, notamment par l'établissement de la facilité alimentaire de l'UE et en appuyant les efforts poursuivis par l'UE visant à l'élaboration d'une pensée d'ensemble cohérente entre les différents domaines politiques. L'Union européenne a également contribué à accroître l'attention portée à la stabilisation de l'approvisionnement alimentaire au sein des forums internationaux, y compris dans le processus des OMD sous l'égide de l'ONU et dans le cadre de la coopération concrète avec les pays en développement. L'Union européenne œuvre aussi pour une amélioration de la capacité des organisations internationales et multilatérales à réagir à de nouvelles crises alimentaires. Afin d'affirmer le leadership de l'UE dans ce domaine et d'assurer davantage l'efficacité de l'aide apportée par l'UE, une initiative a été mise en œuvre visant à élaborer une politique cohérente destinée à apporter un soutien aux pays en développement face aux défis qu'ils rencontrent dans les domaines agricole et alimentaire. Cette nouvelle politique sera notamment axée sur le développement de petites structures agricoles, la bonne gouvernance, l'intégration régionale et l'aide aux populations vulnérables.

nous entamerons un dialogue critique si leurs actions sont contraires aux principes et valeurs internationaux. Nous favoriserons la coopération entre le Danemark, les nouveaux acteurs et les pays en développement au niveau des pays mêmes afin de renforcer l'échange d'expériences et la répartition internationale des tâches. Nous favoriserons des partenariats équilibrés entre les pays en développement et tous les partenaires, et nous encouragerons les pays en développement à imposer des exigences à leurs partenaires de coopération. Parallèlement, le Danemark entend œuvrer pour que les nouveaux acteurs assument les obligations découlant de la coopération multilatérale. Le rôle de l'UE et la coopération avec d'autres pays démocratiques animés d'intentions similaires dans le cadre notamment de l'OCDE sont des éléments cruciaux permettant d'exercer une influence et d'intensifier la coopération avec les nouveaux acteurs. Le Danemark entend aussi œuvrer en faveur d'une meilleure coopération avec les autres bailleurs de fonds et à assurer le respect par tous les bailleurs de fonds des engagements et principes internationaux.

Le renforcement du rôle de l'Union européenne en tant qu'acteur de la politique de développement

L'Union européenne (UE) est fondamentalement un projet de liberté et de paix, né en réaction au totalitarisme et à la guerre. En tant que telle, l'UE est un modèle de démocratie et de coexistence pacifique. C'est pourquoi le Danemark souhaite que l'UE soit à la tête des efforts déployés pour promouvoir la liberté, la paix et le développement. Pour ce faire, il est impératif que l'UE use de son poids politique et économique et de tous les instruments nécessaires.

Face aux nouvelles structures de pouvoir internationales, nous devons, dans une plus large mesure, profiter de notre adhésion à l'UE pour définir l'ordre du jour mondial. Un engagement actif dans l'UE confère au Danemark une plus grande influence que ne lui permettrait sa taille. La Commission et les autres États membres de l'UE constituent les partenaires internationaux les plus proches

du Danemark. L'UE est le plus grand acteur international dans le domaine de la politique de développement et jouit d'une présence mondiale. Néanmoins, son influence n'est pas proportionnelle. Un effort s'impose.

Le Danemark entend renforcer le rôle de l'Union européenne dans la coopération internationale. L'UE se doit d'assumer une plus grande responsabilité en ce qui concerne le développement durable à l'échelle mondiale et la lutte contre la pauvreté. L'UE doit faire figure de chef de file dans les efforts visant à atteindre les objectifs internationaux fixés pour augmenter la quantité et la qualité de l'aide au développement. Tous les États membres se doivent de réaliser les objectifs de l'UE en la matière.

Le Danemark entend marquer de son empreinte l'ordre du jour de l'UE dans le domaine de la politique de développement. Nous coopérerons avec d'autres États membres pour promouvoir les vues et les approches du Danemark concernant la coopération au développement au sein de l'UE. Le Danemark œuvrera au renforcement de la coopération entre le commissaire au développement et les autres commissaires. De même, nous œuvrerons pour que l'UE puisse jouer un rôle efficace et pertinent à l'échelle des pays dans le domaine du développement.

Le Danemark entend promouvoir une gestion plus efficace de la coopération au développement de l'UE et concentrer les efforts sur la qualité et les résultats à la fois au sein de la Commission et dans les États membres. L'Union européenne se doit d'être l'acteur le plus efficace en matière de coopération au développement. Il existe un fort potentiel permettant de mieux coordonner les actions et d'assurer une répartition des tâches plus adéquate. Cela vaut tant pour la répartition des tâches entre les pays partenaires qu'en leurs propres seins. Le Danemark est disposé à accroître la focalisation de sa présence et à adapter son action en fonction d'une approche européenne commune.

Pour améliorer au maximum la position du Danemark et de l'UE, il est indispensable que l'action extérieure de l'UE soit renforcée. Les politiques, les instruments et les actions pour le développement de la Commission et des États membres doivent converger de manière cohérente vers une promotion

FAITS

Principes d'engagement dans les pays partenaires

- **BESOINS DE DÉVELOPPEMENT** – évalués sur la base d'une vaste interprétation des principes de pauvreté, de liberté, de vulnérabilité et de développement durable. Il peut s'agir de besoins à court et à long terme.
- **PERTINENCE** – évaluée par rapport aux besoins et aux enjeux auxquels les pays sont confrontés, y compris l'asservissement, l'instabilité et la fragilité face aux conflits, ainsi qu'à l'impact éventuel sur les pays voisins et le reste du monde. L'évaluation intégrera les intérêts du Danemark liés à son engagement.
- **IMPACT ET RÉSULTATS** – évalués à partir des moyens dont dispose le Danemark pour faire une différence et contribuer aux résultats. L'évaluation intégrera la volonté de changement des acteurs centraux, la demande de compétences danoises, l'engagement des autres bailleurs de fonds et les possibilités de répartition internationale des tâches. Les risques n'excluront pas un engagement éventuel, mais seront inclus à titre de facteur d'organisation de cet engagement.

commune du développement. Le traité de Lisbonne et le Service européen pour l'action extérieure réunissent les différents instruments de l'Union et offrent une base solide pour la coordination des actions, notamment en matière de politiques étrangère, de sécurité et de développement.

Un plus grand engagement dans un plus petit nombre de pays

Le Danemark doit maintenir son engagement politique pour le développement à l'échelle internationale. Les besoins de développement et les enjeux varient d'une région à l'autre ainsi que d'un pays à l'autre dans chacune des régions. La majeure partie de l'aide au développement danoise profitera toujours à l'Afrique où le besoin de développement est le plus important.

Les pays où le Danemark est engagé à long terme et exerce un certain poids politique et financier seront considérés comme des pays partenaires. Parmi eux, on trouvera également les anciens pays-programmes avec lesquels un partenariat spécifique a été conclu. Une certaine souplesse sera indispensable dans le dialogue avec les pays partenaires

afin de consolider l'engagement, de sorte qu'il soit à tout moment à la hauteur des défis rencontrés.

Le Danemark ne doit pas diluer son engagement dans un trop grand nombre de pays. L'exigence de résultats et d'efficacité requiert une concentration de notre action, correspondant à un accroissement de notre engagement dans un nombre réduit de pays. C'est pourquoi nous mettrons l'accent sur un nombre limité de pays partenaires et réduirons le nombre actuel de pays qui bénéficient d'une aide bilatérale danoise.

Le choix des pays partenaires constitue toujours une décision politique. Les besoins de développement, la pertinence, l'impact et les résultats seront soumis à une évaluation. De même seront prises en compte les possibilités d'établir des partenariats avec des acteurs qui peuvent et veulent créer le changement, ainsi que garantir des résultats durables.

En collaboration avec les pays partenaires, nous suivrons de près le développement sur le long terme, et nous fixerons des objectifs pour ces partenariats. Ce suivi reposera sur différents indicateurs destinés à mesurer les progrès accomplis et à comprendre comment nous contribuons au changement.

Il constituera un outil essentiel de notre dialogue avec nos pays partenaires.

Le Danemark entend soutenir un renforcement de la coopération régionale entre les pays en développement et œuvrer au développement régional dans les pays partenaires. Une telle approche offre de meilleures conditions pour la croissance économique et les échanges commerciaux, ainsi que pour la coopération politique face aux défis transfrontaliers. Le Danemark soutiendra les pays partenaires dans leur engagement régional, ainsi que les organisations régionales pertinentes.

Un engagement adapté à chaque pays

L'engagement global du Danemark doit être ciblé, afin de soutenir au mieux le développement dans chaque pays. C'est pourquoi il doit être adapté aux conditions nationales et régionales. Le Danemark ne sera pas engagé de la même manière et n'aura pas recours aux mêmes instruments dans tous les pays. Son engagement dans les pays dotés de structures étatiques faibles ou oppressantes ou souffrant de conflits ou de la faim ne sera pas le même que celui dans les pays qui accomplissent des progrès dans la lutte contre la pauvreté, dont les gouvernements sont légitimes et responsables vis-à-vis de leurs citoyens et s'approprient leurs propres processus de développement.

Le Danemark évaluera régulièrement les conditions à la base de chaque coopération et adaptera son action en conséquence. Initialement, nous conclurons un partenariat avec le gouvernement des pays. Il se pourrait qu'une coopération avec le gouvernement ne soit pas possible ou pas souhaitable, durant une période plus ou moins longue (par exemple, si des forces non démocratiques arrivent subitement au pouvoir ou si le gouvernement en place se met clairement à suivre une voie antidémocratique). Dans de tels cas, l'engagement du Danemark se basera sur des partenariats conclus avec des acteurs non étatiques ou internationaux. En adaptant la coopération aux circonstances, nous conserverons la possibilité d'exercer une influence au profit des populations, dont nous souhaitons améliorer la liberté et les conditions de vie. Si les choses prennent clairement une tournure négative dans un pays sur le long terme, si nos exigences relatives au changement sont systématiquement ignorées et si les possibilités de parer à



Népal. Photo: Mikkel Østergaard/Danida.

Le Népal – Guerre civile, coup d'état, insurrection civile et processus de paix

En février 2005, le roi du Népal a renvoyé le gouvernement de coalition en place et a pris les rênes du pouvoir avec le soutien de l'armée nationale. Les institutions démocratiques ont été dissoutes. Des hommes politiques, des activistes et d'autres opposants furent emprisonnés. La situation des droits de l'Homme et de la sécurité déjà marquée par dix années de conflits armés et l'insurrection maoïste s'est dégradée davantage. Dans ce contexte, le Danemark a maintenu son engagement de longue date en essayant de parer à cette évolution par l'augmentation de l'aide apportée aux forces œuvrant en faveur de la démocratie, des droits de l'Homme, d'une solution pacifique au conflit armé et du maintien du programme de réforme axé sur la lutte contre la pauvreté. En collaboration avec les autres bailleurs de fonds (en particulier l'Union européenne), le Danemark a par ailleurs posé des conditions claires pour poursuivre l'aide aux domaines d'intervention étatiques clés tels que le secteur de l'éducation. Quinze mois plus tard, et après d'importantes protestations populaires à travers tout le pays, le roi s'est retiré en avril 2006. Ce retrait fut le coup d'envoi du processus de paix et de réconciliation actuellement en cours au Népal, processus dans lequel le Danemark joue un rôle central, actif et crédible.

la situation s'amenuisent, le Danemark sera prêt à revenir sur son engagement. Nous tenterons de coordonner les réactions à une telle tournure avec d'autres bailleurs de fonds, notamment parmi les États membres de l'UE.

L'essentiel de l'engagement danois sera concentré dans les pays partenaires mais le Danemark fera également preuve d'une souplesse permettant d'intervenir rapidement et sur le court terme dans certains pays. Cela peut être le cas par exemple lors d'un conflit surgissant soudainement ou menaçant de surgir, d'une catastrophe ou d'une occasion permettant de créer du changement. Dans les États fragiles, les actions marquées par une souplesse sont particulièrement nécessaires parallèlement à des actions à long terme permettant aux pays de se consolider et de prendre en charge leur développement.

Une coopération au développement efficace et ciblée, qui produit des résultats

Le Danemark et les pays en développement ont le droit d'attendre une rentabilisation maximale de l'aide octroyée. Une telle rentabilisation requiert une coopération efficace, qui produit des résultats. C'est pourquoi le Danemark entend fonder son engagement sur les principes internationaux de l'efficacité de l'aide au développement, tels que la Déclaration de Paris, le Programme d'action d'Accra et les principes éthiques et de bonne conduite de l'aide humanitaire. Et ce, en étroite dialogue avec les partenaires.

L'amélioration des résultats nécessite une coopération plus concentrée et une répartition internationale des tâches plus importante. C'est pourquoi le Danemark entend concentrer son engagement en termes de politique de développement sur quelques défis sélectionnés, définis en collaboration avec les partenaires locaux et d'autres acteurs. Le Danemark fera figure de proue pour les domaines sélectionnés et laissera à d'autres le soin de se charger d'autres domaines. Afin d'assurer un impact plus important de l'aide danoise, le Danemark appuiera des programmes moins nombreux mais de plus grande envergure dans chaque

pays partenaire, et notre aide multilatérale sera axée sur moins d'organisations en mettant l'accent sur celles qui livrent le plus efficacement possible les résultats souhaités. La sélection des domaines d'intervention se fera en fonction des besoins locaux et des priorités politiques danoises et reposera sur des compétences danoises.

En collaboration avec d'autres forces progressistes, le Danemark œuvrera en faveur d'une répartition accrue des tâches entre tous les partenaires au développement. Dans ce domaine, l'Union européenne a un rôle crucial à jouer. Une répartition accrue des tâches ne permet pas seulement une utilisation plus efficace de l'aide au développement dans son ensemble mais aussi d'éviter pour les pays en développement un trop grand nombre d'acteurs présentant des intérêts et des exigences différents.

Le Danemark travaillera avec les forces démocratiques dans les pays partenaires. Nous entendons renforcer une appropriation démocratique permettant d'assurer une implication active de la part de la population, des parlements, des organisations de la société civile et d'autres acteurs non étatiques dans le dialogue politique sur le développement du pays. Les gouvernements des pays doivent répondre de leurs actions vis-à-vis de leurs citoyens et pas seulement vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux.

L'appropriation au sein de la société locale et du gouvernement joue un rôle décisif dans l'efficacité de la coopération au développement et l'enregistrement de résultats durables. Les solutions doivent être créées à l'échelon local et faire partie intégrante de l'ordre du jour des pays en matière de développement. Avec d'autres acteurs du domaine du développement, le Danemark doit s'adapter aux priorités des pays en développement, à leurs stratégies et à leurs systèmes afin de soutenir l'appropriation locale. Il est impératif que nous garantissions la prévisibilité de nos priorités et de notre aide, ainsi que la transparence de nos décisions, de nos exigences et des conséquences encourues. Le Danemark sera ouvert à l'égard des gouvernements, des parlements et des populations des pays partenaires en ce qui concerne la gestion de l'aide danoise au développement et assumera sa part de responsabilité quant aux résultats qui en découlent.

CAS



Kenya. Photo: Jørgen Schytte/Danida.

Résultats mesurables sur plusieurs niveaux

Les expériences du DFID (le ministère britannique du développement international) en matière d'évaluation et de communication des résultats de la coopération au développement sont positives. Les Britanniques utilisent notamment des résultats de recherche publiés par

la Banque mondiale pour montrer au parlement et à la population, que l'aide au développement britannique contribue à sortir de façon permanente plus de trois millions d'individus de la pauvreté chaque année.

Un autre exemple d'évaluation des résultats de l'aide au développement est fourni par l'organisation américaine d'aide au développement Millennium Challenge Corporation. Cette organisation a mis en place sa propre méthode de suivi réglementée pour évaluer les progrès accomplis basée sur 17 indicateurs s'appuyant sur des sources reconnues et indépendantes. Cette approche réglementée permet d'élaborer des tableaux de performance montrant une comparaison entre les différents pays et les différents domaines d'intervention.

Les résultats obtenus dans le cadre de l'aide danoise au développement sont évalués et présentés à différents niveaux. En effet, les résultats de chaque activité sont présentés dans une base de données consultable et publique. Les résultats plus généraux, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement, l'efficacité de l'aide et les questions transversales, sont présentés sur le site Internet de l'Agence danoise pour le développement international DANIDA.dk, tandis que les expériences transversales sur les forces et faiblesses de l'aide sont présentées sur le site Internet evaluering.dk. Il existe différents types de résultats mais aussi différents besoins d'information à cet égard. Un effort de communication différencié a pour but de répondre à ce besoin.

Documentation et communication des résultats

Les résultats en termes de développement doivent être documentés, évalués et communiqués. Forts de nos connaissances sur l'efficacité des actions entreprises, nous pourrions améliorer continuellement notre engagement. Cela nous permettra de communiquer ouvertement sur la coopération au développement, au Danemark comme dans les pays bénéficiaires.

Le Danemark entend perfectionner l'évaluation des résultats. La coopération au développement ne consiste pas seulement à construire des puits et des tribunaux : elle vise également à engendrer des changements moins tangibles et mesurables, tels que le renforcement des capacités des autorités à fournir des services, une plus grande reconnaissance des droits de la femme et la promotion de la réconciliation dans les zones de conflit. Les résultats doivent refléter l'action globale, entreprise en coopération avec les pays partenaires et les autres acteurs, plutôt que l'action spécifiquement danoise. L'apprentissage interne doit être renforcé par des recherches et des évaluations, et ces connaissances doivent servir à

la planification de nouvelles actions et à la diffusion d'informations sur la coopération au développement. Le Danemark entend renforcer la coopération avec d'autres acteurs et institutions nationaux et internationaux afin de documenter les résultats et de favoriser l'échange des connaissances.

Le Danemark continuera d'assurer une communication fiable sur les défis rencontrés par les pays en développement et les résultats de la coopération internationale au développement afin de maintenir et de consolider l'ancrage de celle-ci auprès de la population. Le vaste soutien des citoyens et des politiques est crucial pour notre engagement en matière de politique de développement et nous permet de courir les risques nécessaires à l'accomplissement de résultats durables. C'est pourquoi nous entendons informer le public, de manière ouverte et crédible, des résultats et, de manière générale, des problématiques liées au développement.

Par le canal de la diplomatie publique notamment, le Danemark continuera de diffuser les connaissances sur son engagement pour le développement, tant à l'échelon

international qu'à l'échelon local dans les pays en développement. La politique de développement active du Danemark est une composante importante de notre engagement international. Elle conforte notre profil et notre position dans le contexte international, un atout dont nous devons user activement pour gagner de l'influence.

Une politique danoise cohérente pour le développement

À elles seules, la politique de développement et l'aide ne suffisent pas pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement durable sur le plan social, économique et environnemental. L'aide au développement n'est qu'une fraction des flux de capitaux dont bénéficient les pays en développement. Les revenus des citoyens sont complétés par les fonds transférés par les membres des familles qui travaillent à l'étranger. Le commerce, les investissements étrangers et d'autres transferts de capitaux constituent un appui au développement des

entreprises. Parallèlement, les pays en développement sont de plus en plus intégrés à la mondialisation, dans le cadre de laquelle les politiques d'autres pays influent davantage sur leurs perspectives de développement. Aussi, le renforcement de l'action danoise passe-t-il non seulement par une amélioration de l'aide au développement, mais aussi par la consolidation de l'engagement global danois dans les pays en développement.

Le Danemark dispose de bases solides pour renforcer la cohérence entre tous les volets de sa politique liée aux pays en développement. Nous entendons nous appuyer sur les structures actuelles pour coordonner et, par exemple, mettre en correspondance cohérente les actions civiles et militaires, ainsi que sur les expériences positives existantes, qui ont garanti la cohérence entre la politique de développement et d'autres domaines politiques.

Renforcement de la cohérence entre les politiques pertinentes

Un grand nombre de domaines politiques danois peuvent avoir un impact (favorable ou non) sur le développement : de la politique de défense et de sécurité à la politique commerciale, en passant par la politique économique, de l'emploi, agricole, fiscale, environnementale, climatique et énergétique.

L'absence de cohérence entre les politiques et les instruments peut saper l'action de lutte contre la pauvreté et pour le développement durable. C'est pourquoi le Danemark entend renforcer la cohérence entre ses différents instruments et politiques pertinents, afin d'engendrer un plus grand effet de synergie au profit du développement.

Le Danemark entend aussi contribuer aux efforts visant à renforcer la cohérence entre les domaines politiques de l'UE et les outils destinés au développement dans les pays les plus pauvres du monde. Le Danemark entend appuyer les actions ambitieuses de l'UE dans ce domaine et travailler en étroite collaboration avec la Commission et les autres États membres sur la base des priorités déjà définies pour cette action. L'action sera notamment axée sur les conséquences pour les pays en développement dans les domaines tels que les échanges commerciaux et le financement, la stabilité d'approvisionnement alimentaire, le changement climatique, la sécurité et la migration.

Renforcement de la cohérence entre les instruments de la politique de développement

Dans le cadre de son engagement, le Danemark entend utiliser tous les instruments pertinents de la politique de développement pour produire des résultats : le dialogue politique, les actions multilatérale et bilatérale pour le développement, telles que l'aide pour les programmes sectoriels et l'aide budgétaire, la coopération commerciale, l'aide humanitaire et l'appui à la société civile.

La cohérence entre les différents instruments de la politique de développement doit être renforcée tout en respectant les objectifs, principes et moyens d'action de chaque instrument. Le Danemark entend, entre autres, remédier aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité en créant un lien plus étroit entre l'aide d'urgence et le développement. Nous entendons renforcer notre action dans les pays partenaires en combinant celle-ci de façon plus systématique à une action politique multilatérale et vice-versa.

Les compétences danoises doivent encourager le développement

Le Danemark entend fonder son engagement en matière de politique de développement sur ses compétences dans ce domaine. Le Danemark est un acteur reconnu et respecté de la coopération internationale au développement, et l'aide danoise est souvent citée comme l'une des meilleures au monde. Le Danemark est considéré comme un partenaire crédible et ouvert dans sa coopération avec les pays en développement.

Les compétences danoises sont issues, d'une part, de la manière dont nous avons organisé notre société et, d'autre part, de nos expériences plus spécifiques dans divers secteurs. La démocratie, la liberté individuelle, la transparence et l'égalité des chances sont autant de valeurs clés au Danemark, et notre action dans ces domaines représente autant d'expériences que nous pouvons partager avec d'autres. La richesse de la vie associative au Danemark montre à quel point il est utile de favoriser une société civile solide. Les entreprises danoises possèdent de vastes compétences dans des domaines tels que l'environnement, l'énergie et l'agriculture. Citoyens d'un petit pays aux nombreux échanges internationaux, nous savons à quel point il

est important de s'adapter continuellement aux marchés en mutation, d'assurer de bonnes conditions de travail, de garantir les responsabilités sociales et de miser sur l'innovation et les avancées technologiques. La recherche danoise est reconnue internationalement et contribue régulièrement à de nouvelles solutions basées sur les connaissances acquises.

Les compétences danoises doivent encourager le développement. Cette coopération étroite et stratégique avec les représentants des autorités publiques, de la société civile, des entreprises, des partenaires sociaux et des institutions de formation et de recherche sera élargie dans les prochaines années.

LE DANEMARK ENTEND

- Renforcer la coopération internationale destinée à promouvoir la liberté, les droits de l'Homme, la démocratie, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption
- Assurer que le respect des libertés et droits des individus et le développement démocratique se voient conférer une grande priorité au sein de l'ordre du jour concernant le dialogue avec les pays en développement
- Renforcer les actions visant à construire des sociétés démocratiques libres basées sur les principes de l'État de droit, l'égalité des droits pour tous, des processus politiques ouverts et une participation des citoyens ainsi qu'un secteur public efficace et responsable
- Renforcer les sociétés civiles indépendantes et diversifiées dans les pays en développement et appuyer les organisations de la société civile œuvrant en faveur des sociétés ouvertes, des droits de l'Homme et de la démocratie
- Lutter contre la corruption sous toutes ses formes et à tous les niveaux dans la société

LIBERTÉ, DÉMOCRATIE ET DROITS DE L'HOMME

La promotion de la liberté, des droits de l'Homme et de la démocratie sont autant de valeurs et d'objectifs fondamentaux en soi. Dans le même temps, la reconnaissance des droits des individus est le fondement de la liberté, de l'équité et de la paix dans le monde. Les sociétés démocratiques fondées sur les principes de l'État de droit et le respect des droits de l'Homme protègent leurs citoyens contre la discrimination et l'injustice et leur offrent des possibilités égales de s'exprimer librement, de décider de leur propre vie et de participer à la société.

La coopération internationale doit promouvoir des normes communes

Les droits de l'Homme sont des valeurs universelles conférant à tout être humain des droits et libertés fondamentaux. Les droits de l'Homme constituent le meilleur principe de base pour la coopération internationale et le dialogue. Le Danemark entend renforcer les institutions et forums internationaux et régionaux chargés de protéger et de promouvoir les droits de l'Homme. Sous l'égide des Nations Unies et d'autres enceintes normatives, le Danemark entend promouvoir les droits de l'Homme et la démocratie et œuvrer en faveur de normes communes supérieures de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. Cette action se fera entre autres en plus étroite collaboration avec les pays partageant nos valeurs démocratiques. Nous entendons mener un dialogue critique avec les gouvernements, les sociétés civiles ainsi que d'autres acteurs non étatiques afin de parer aux tentatives de diluer les obligations

existantes. Une coopération étroite avec l'UE est cruciale dans ce contexte.

Une action offensive pour la liberté et les droits des individus

Le Danemark entend prôner le respect des libertés et des droits des individus et la promotion du développement démocratique. Ces droits doivent être respectés. Leur violation par les gouvernements doit avoir des conséquences.

Par la coopération au développement, nous entendons encourager la volonté et la capacité des partenaires à respecter leurs engagements en termes de droits de l'Homme et soutenir les pays qui sont disposés, mais incapables de sauvegarder les droits et libertés fondamentaux de leurs citoyens. Le Danemark entend consolider les principes fondamentaux de l'État de droit et contribuer au renforcement de systèmes judiciaires performants dans les pays partenaires. Le droit de propriété privée et un accès aisé et sûr à la justice sont essentiels pour la prospérité économique d'une société et doivent donc être garantis pour tous les citoyens. Ceux-ci doivent notamment être protégés contre la discrimination, afin que les groupes pauvres et marginalisés jouissent de droits et d'un accès à la justice équivalents à ceux des populations autochtones. Mais ce n'est pas tout : ces groupes doivent également connaître leurs droits et avoir la possibilité de s'en prévaloir. Le Danemark entend y contribuer. Par ailleurs, nous voulons soutenir, aux échelons local, régional et national, les institutions de défense des droits de l'Homme



Tribunal à Jinja en Ouganda. Le Danemark a contribué à l'achat de mobilier et à la rénovation des vieux bâtiments. Photo : Mikkel Østergaard/Danida.

et les organisations de la société civile, qui œuvrent pour une société ouverte, le respect des droits de l'Homme et la démocratie.

Les droits et besoins spécifiques des enfants

Comme tout autre individu, les enfants sont protégés par les droits de l'Homme. Néanmoins, ils ont des besoins spécifiques, dont il est fondamental de tenir compte. Le Danemark entend contribuer à garantir le respect des droits des enfants et des jeunes, qui représentent la moitié de la population mondiale et constituent le groupe le plus exposé à la pauvreté, aux catastrophes et aux conflits. Les enfants et les jeunes représentent en même temps l'avenir de toute société. Afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, il est donc capital que la coopération au développement s'oriente également vers les enfants et les jeunes pauvres. Ceux-ci doivent se voir garantir une jeunesse leur permettant de vivre dans leur propre société et d'y contribuer. Ceci implique, entre autres, que les enfants et les jeunes démunis aient accès aux soins de santé et à l'éducation, que les enfants jouissent d'une protection particulière durant les conflits et les catastrophes et que l'on tienne compte des groupes d'enfants et de jeunes particulièrement vulnérables. Via sa politique de développement, le Danemark entend contribuer

à protéger les enfants contre l'injustice, la négligence et l'exploitation, y compris l'exploitation économique, et contre tout travail dangereux, interférant avec leur éducation ou nuisible à leur santé ou à leur développement physique, psychique ou social. Autrement dit, le Danemark contribuera, entre autres, à ce que les enfants concernés travaillent dans des conditions décentes, exercent exclusivement un travail adapté à leur âge et conservent la possibilité de suivre une formation.

Des sociétés ouvertes, libres et démocratiques

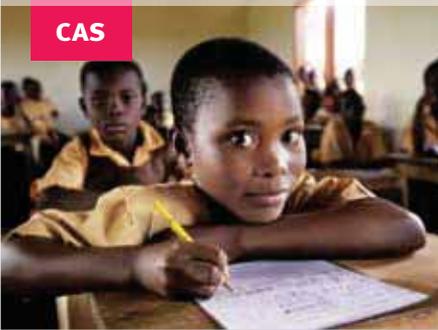
Jamais auparavant, le nombre de démocraties déclarées dans le monde a été aussi élevé mais les institutions démocratiques ne garantissent pas à elles seules des démocraties performantes. La démocratie signifie aussi protection des minorités et participation aux processus politiques. Le Danemark entend contribuer à renforcer les sociétés démocratiques aux processus politiques ouverts, permettant à tout le monde de participer et de s'exprimer librement et sur un pied d'égalité, et où les principes de l'État de droit et de la bonne gouvernance sont les éléments prédominants et où la corruption n'est pas tolérée. Tous les citoyens doivent avoir la liberté et la possibilité de participer aux processus politiques, d'élire leurs dirigeants et de s'assurer qu'ils répondent

de leurs actions. Il convient de renforcer les partis politiques de sorte qu'ils puissent prendre en charge les fonctions démocratiques et représenter la population. Les partis politiques occupent une place centrale pour canaliser les souhaits et demandes des citoyens à l'égard du gouvernement. La société civile, les médias libres et la participation des citoyens sont décisifs pour renforcer la voix des populations pauvres et marginalisées au sein de la société.

Une voix pour les populations pauvres et marginalisées

La société civile peut soutenir la liberté des individus et leur possibilité de se syndiquer, de s'exprimer librement et de formuler leurs exigences et leurs attentes vis-à-vis des gouvernements, des autorités et autres. Le Danemark entend appuyer la mise en place d'une société civile solide, indépendante et diversifiée. Il faut garantir à la société civile une voix forte tant dans les pays en développement qu'aux échelons régional et international, en améliorant les conditions de travail et en soutenant concrètement les organisations de la société civile. Les efforts déployés pour améliorer les conditions-cadres, notamment par le dialogue avec les pays partenaires sur la législation et les règles à la base de la liberté syndicale, seront complétés par l'imposition d'exigences aux organisations de la société civile en termes

CAS



Ghana. Photo: Jørgen Schytte/Danida.

Les ONG gardent un œil sur les entrepreneurs corrompus

En 2003, les élèves et les instituteurs de Nayorku, un village ghanéen, se réjouissaient à l'idée de la construction de nouvelles salles de classe. Celles-ci devaient constituer une nette amélioration par rapport aux anciens bâtiments scolaires en torchis où il était pratiquement impossible de voir le tableau dans la pénombre. Les travaux de construction devaient être financés par la remise de dette obtenue par le Ghana via l'initiative internationale PPTE (pays pauvre très endetté). Néanmoins, à mi-parcours, l'entrepreneur a disparu. Quatre ans plus tard, les élèves suivaient toujours les cours dans des classes à moitié finies. Peu de gens en dehors de Nayorku auraient entendu parler de cette école si un réseau ghanéen d'organisations de la société civile n'avait pas eu la bonne idée suivante : au lieu de demander au reste du monde une aide supplémentaire, elles ont décidé de contrôler que les fonds déjà octroyés étaient affectés comme convenu. L'histoire de l'école de Nayorku est tirée de la lettre d'information de ce réseau qui, chaque mois, dénonce des entrepreneurs et fonctionnaires corrompus. Avec le temps, les choses évoluent : l'école de Nayorku est aujourd'hui terminée, pour le plus grand plaisir des instituteurs et des élèves du village.

de responsabilité et de légitimité. La société civile peut influencer les processus de décisions politiques au profit des populations pauvres, fragiles et marginalisées, par rapport à des sujets essentiels pour la société, tels que la démocratisation, les libertés et les droits des individus, l'égalité des chances et la résolution pacifique des conflits. Cela garantit une vaste participation des citoyens et leur contrôle du développement social, élément crucial dans une société démocratique.

Une gouvernance efficace et responsable - un facteur décisif pour le développement

Une bonne gouvernance est indispensable pour créer des conditions-cadres favorables au secteur privé et à une prestation de services efficace. La qualité du secteur public, la gestion des ressources de la société et les perspectives d'investissement dans l'éducation, la santé et l'infrastructure sont autant de facteurs décisifs pour lutter contre la pauvreté et promouvoir un développement durable. Le Danemark entend contribuer à l'amélioration de la gouvernance dans les pays partenaires. Le secteur public doit pouvoir satisfaire aux besoins de base de la population et créer le cadre nécessaire à la croissance, au développement et à une société libre. Nous entendons renforcer la décentralisation, la gestion des ressources de la société et les systèmes fiscaux, afin que le secteur public puisse fournir des services plus efficaces à la population. Les autorités sont au service des citoyens et doivent répondre vis-à-vis du parlement et, en fin de compte, de la population. C'est pourquoi le Danemark mettra l'accent sur la transparence, la responsabilité et le contrôle indépendant. Nous œuvrerons à ce que les parlements, les citoyens, la société civile, le secteur privé et les médias puissent accéder plus facilement à des informations fiables et disposent donc de meilleurs moyens d'exercer un contrôle démocratique. Une plus grande ouverture au niveau de la législation, des dépenses publiques et des procédures administratives permettra aux citoyens, dans une plus grande mesure, de se prévaloir de leurs droits et, en cas d'abus de pouvoir ou relatif à l'utilisation des ressources publiques, d'exiger des responsables politiques et des fonctionnaires de rendre des comptes.

La nécessité de lutter contre la corruption

Le Danemark ne veut pas et ne peut pas accepter la corruption : tout le monde est en

droit de vivre à l'abri de la corruption. Par conséquent, nous entendons lutter contre la corruption sous toutes ses formes et à tous les niveaux. La corruption constitue un poison pour le développement, les pauvres sont les plus durement touchés et elle porte atteinte à la légitimité de l'État. La corruption ronge l'activité du secteur public, rebute les investisseurs et entrave la croissance économique. Le Danemark tiendra les autorités dans les pays partenaires pour responsables et soutiendra les institutions internationales et nationales dans leur lutte contre la corruption. Nous exigerons des actions permettant de venir à bout de la corruption. Et nous contribuerons à assurer que la corruption induira les conséquences qui s'imposent. Nous veillerons également aux causes politiques, économiques et sociales de la corruption afin de réduire à l'avenir la corruption dans les pays partenaires. Une pression collective de la part de l'UE serait, à de nombreux égards, cruciale pour générer des résultats durables.

En coopération avec les pays partenaires nous suivrons attentivement l'évolution en matière de droits de l'Homme, de démocratie, de bonne gouvernance et de corruption. Nous suivrons également de près les progrès accomplis par les pays en matière de droits politiques, de principes d'État de droit et de lutte contre la corruption par exemple, et nous fixerons des objectifs pour le développement dans les différents domaines.

Si le dialogue ne débouche pas sur une amélioration

En cas de violations systématiques des droits de l'Homme ou d'une tournure défavorable de la lutte contre la corruption dans un pays partenaire, nous évaluerons concrètement, dans un premier temps, comment la situation peut être redressée, au mieux et le plus efficacement possible, via le dialogue et la coopération. Dans la mesure où le dialogue ne permet aucune amélioration de la situation, il pourrait être alors nécessaire d'envisager le recours à d'autres moyens d'action, tel que le réaménagement de l'aide danoise, de sorte qu'elle soit principalement versée à des forces non étatiques qui œuvrent pour une amélioration de la situation dans le pays. Dans le cas le plus extrême, il pourrait s'avérer nécessaire d'interrompre la coopération.

LE DANEMARK ENTEND

- Œuvrer pour accroître le libre-échange, l'accès aux marchés pour les pays en développement et pour une meilleure intégration dans l'économie mondiale
- Appuyer les pays partenaires dans leurs efforts de mise en place d'un cadre favorable à une croissance économique basée sur le marché et axée sur l'emploi
- Promouvoir l'accès des pays en développement aux nouvelles technologies et à l'innovation
- Agir sur tous les échelons de la production au traitement pour créer de l'emploi et une plus grande diversification de la production dans les pays partenaires
- Renforcer les systèmes fiscaux afin de permettre aux pays en développement d'être capables de financer à terme leur propre développement
- Contribuer aux filets de sécurité permettant aux plus démunis d'améliorer leurs propres conditions de vie

CROISSANCE ET EMPLOI

La croissance économique et l'emploi sont deux prérequis de la lutte contre la pauvreté. Aucun pays n'est jamais parvenu à lutter contre la pauvreté sans une croissance économique constante. Les pays en développement voient eux-mêmes dans les efforts déployés pour générer la croissance économique un facteur décisif pour sortir leur population de la pauvreté. La pauvreté ne peut être enrayerée que par une croissance reposant sur de larges bases et débouchant sur la création d'un plus grand nombre d'emplois. Des emplois qui offrent aux plus pauvres une source de revenus, afin que la croissance ne profite pas uniquement à l'élite. Le plus souvent, une croissance économique durable à long terme est le fruit d'initiatives privées prises au sein de sociétés qui soutiennent l'activité, la créativité et l'esprit d'entreprise. Les populations pauvres doivent avoir la possibilité et la liberté d'exploiter elles-mêmes leurs ressources et d'assumer leur avenir. Dès lors, le Danemark s'attachera à promouvoir une croissance économique basée sur le marché et l'emploi, notamment en renforçant largement l'action pour le développement du secteur privé dans les pays en développement. Les actions reposeront avant tout sur les recommandations de la Commission de l'Afrique.

Amélioration de l'accès des pays en développement aux marchés et consolidation de leur intégration dans l'économie mondiale

Depuis toujours, les sociétés et les individus ont fondé leur bien-être et leur prospérité sur le commerce et les relations économiques, deux piliers du développement économique. C'est pourquoi le Danemark s'oppose aux barrières douanières, aux subventions

faussant les échanges commerciaux et à d'autres formes de protectionnisme qui privent les produits des pays en développement d'un accès efficace aux marchés mondiaux. Le commerce international et la spécialisation sont deux impératifs de la croissance économique. La politique commerciale et la politique de développement doivent donc aller de pair. Via l'Union européenne, le Danemark entend œuvrer pour des régimes commerciaux réglementés, transparents et libéraux, qui satisfont aux besoins et aux défis spécifiques des pays les plus pauvres. Parallèlement, le Danemark aidera les pays partenaires à se conformer, par exemple, aux normes et aux exigences de qualité, afin qu'ils puissent concourir selon les conditions internationales de marché.

Des marchés locaux et régionaux performants constituent une étape importante vers une plus grande intégration dans l'économie mondiale, de même que la libéralisation des échanges commerciaux à l'échelle régionale recèle un grand potentiel de croissance. Une plus grande intégration régionale permettra de créer des marchés domestiques plus importants et d'accroître la compétitivité des régions sur les marchés mondiaux. A l'heure actuelle, les échanges commerciaux locaux entre les pays africains, par exemple, restent extrêmement limités. C'est pourquoi le Danemark donnera, particulièrement en Afrique, la priorité aux actions visant à favoriser les initiatives de libre-échange régional tels que les efforts de la Communauté d'Afrique de l'Est en vue de créer un marché commun régional par le biais notamment de simplification des règles et de mesures destinées à promouvoir l'importation et l'exportation.

FAITS

Les cinq initiatives de la Commission de l'Afrique

- Mettre en place un fonds de garantie de prêts pour les petites et moyennes entreprises en Afrique
- Chercher à assurer l'accès à l'énergie au niveau local
- Créer un indice pour mesurer la compétitivité africaine sur le marché mondial
- Mettre au point un soutien destiné aux jeunes entrepreneurs africains
- Adapter l'enseignement universitaire au monde professionnel dans le domaine de l'agriculture et améliorer les formations professionnelles pour créer plus d'emplois

Les accords de partenariat économique de l'UE avec une série de pays en développement permettent de favoriser le développement durable et la lutte contre la pauvreté de ces pays à travers une intensification des échanges commerciaux. Le Danemark veillera à ce que ces accords répondent aux besoins de développement et aux intérêts de ces pays. Nous œuvrerons à l'amélioration de l'accès des produits des pays en développement aux marchés des pays de l'OCDE ainsi qu'aux nouveaux grands marchés de croissance.

Soutien à la croissance économique par le moyen du cadre local

Une croissance économique induite par le secteur privé exige qu'il soit intéressant d'investir et d'opérer dans un pays, y compris pour les investisseurs étrangers. Cela présuppose une stabilité et une liberté économiques, une garantie de l'Etat de droit, un secteur public responsable et efficace, une infrastructure suffisante et une main d'œuvre qualifiée et en bonne santé. Par le dialogue avec chacun de ses pays partenaires, le Danemark entend mettre l'accent sur les principaux défis rencontrés par le secteur privé, qu'il s'agisse du manque d'accès aux services financiers pour les ménages comme pour les entreprises et les entrepreneurs, de l'insuffisance de l'infrastructure, de l'instabilité de l'approvisionnement en énergie et en eau, de la faible capacité à exploiter les nouvelles recherches et technologies ou encore du non-respect de la législation en vigueur et du droit de propriété privée.

La promotion et l'application du droit de propriété privée ou du droit de jouissance sont

cruciales si l'on veut inciter les individus à investir dans la terre et autre bien immobilier. Ces droits sont également indispensables pour accéder au crédit. Le fait de pouvoir apporter des terres et d'autres actifs en garantie d'un prêt libère des ressources pour les investissements futurs et accroît ainsi la productivité. Parallèlement, les populations les plus pauvres et marginalisées doivent être assurées de pouvoir accéder aux marchés et produits financiers, tels que les micro-prêts et micro-crédits. De même, l'accès à un système judiciaire performant, non corrompu et impartial renforce l'intérêt d'opérer dans l'économie formelle, où le fait de pouvoir faire appel à la justice pour résoudre les conflits contribue à libérer un potentiel de croissance sans cela non exploité. La participation d'un plus grand nombre de citoyens à l'économie formelle plutôt qu'informelle élargit l'assiette fiscale, et davantage de personnes contribuent ainsi au développement du pays.

Au cours des prochaines années, un grand nombre de pays en développement seront essentiellement appelés à développer des compétences professionnelles et techniques, parmi les jeunes générations grandissantes, qui répondent aux besoins des entreprises en main d'œuvre qualifiée et améliorent leurs perspectives d'emploi. Ce développement est crucial pour la productivité et la compétitivité des entreprises. Les enfants et les jeunes sont les ressources sur lesquelles les pays en développement doivent fonder leur développement économique à venir. Nombreux sont les pays qui ont enregistré d'importants progrès en matière d'éducation primaire, mais les formations

libres des jeunes, les formations d'apprentis et les formations supérieures sont à la traîne. Celles-ci doivent donc être renforcées en mettant davantage l'accent sur leur application pratique et en garantissant leur alignement sur la demande du secteur privé.

Le secteur privé compte de nombreux acteurs, y compris l'agriculture et les entreprises privées de production et de service. Les entreprises commerciales publiques et les partenariats publics-privés peuvent aussi jouer un rôle productif. Dénominateur commun : ils opèrent selon les conditions du marché et croissent le mieux dans un environnement favorable aux entreprises et bénéficiant d'un marché du travail performant. Il est nécessaire d'avoir un dialogue ouvert entre les organisations du secteur privé et du secteur public dans les pays en développement ainsi qu'une liberté d'association syndicale susceptible de participer à ce dialogue. Pour le Danemark, il est crucial que les droits des travailleurs soient respectés. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) a un rôle majeur à jouer dans la promotion des efforts visant à créer des marchés du travail performants.

Nous entendons suivre et évaluer les progrès réalisés pour créer les cadres propices à la croissance économique. En coopération avec les pays partenaires en Afrique, nous évaluerons, par exemple, la compétitivité en mettant l'accent sur la bureaucratie superflue et la corruption.

Nouvelles technologies et partenariats novateurs

Le Danemark entend encourager l'innovation et des partenariats novateurs entre les différents acteurs publics et privés danois pouvant contribuer au renforcement des capacités, à la mise en place de solutions basées sur les connaissances acquises, ainsi qu'à la production dans les pays en développement. Le Danemark renforcera les possibilités des pays en développement d'utilisation des nouvelles technologies et des solutions novatrices. L'accès aux technologies et à l'innovation pourra aider ces pays quant à leur franchissement rapide de certaines étapes du développement.

L'aide danoise au développement n'a pas à relever d'une relation de dépendance vis-à-vis des entreprises danoises, mais la conclusion de partenariats avec celles-ci



Kenya. Photo: Klaus Holsting/Danida.

Approvisionnement en eau à partir de l'énergie solaire payé via le téléphone portable

L'eau potable dans les endroits les plus reculés d'Afrique peut être autre chose et bien plus qu'une pompe manuelle. Dans certaines zones rurales pauvres au Kenya, par exemple, une solution novatrice d'approvisionnement en eau a été mise en place. A l'aide d'une pompe alimentée par des panneaux solaires, l'eau est puisée puis stockée dans une citerne donnant à la population rurale l'accès à l'eau potable ainsi qu'à sa vente et sa distribution. Le paiement est également basé sur une solution novatrice : il est effectué via les téléphones portables et la transmission de données. Cette solution a permis à un plus grand nombre de pauvres dans les zones rurales de bénéficier d'un accès fiable et facile à l'eau potable.

permet de stimuler les investissements dans les pays en développement et à ces derniers d'accéder à de nouvelles connaissances et technologies, par exemple dans le domaine de l'agriculture et de la croissance verte. En faisant coopérer des entreprises danoises et des entreprises des pays en développement, nous pourrions encourager activement l'établissement d'entreprises danoises dans ces pays, où elles assumeront également des responsabilités sociales. Cette approche requiert une certaine disposition à la prise de risques et un engagement à long terme. Ensemble, les entreprises danoises et celles des pays en développement pourront promouvoir des principes de gestion d'entreprise responsable. En intégrant les droits des travailleurs, les droits de l'Homme, l'environnement et la lutte contre la corruption dans leurs activités, les entreprises assumeront une responsabilité sociale et contribueront à un développement durable, tout en garantissant à terme leur compétitivité. Les établissements de recherche et de formation danois pourront apporter leur contribution dans les domaines où la qualité de la recherche danoise est internationalement reconnue. L'application des résultats de la recherche devra être garantie dans les pays en développement.

Produire et traiter pour créer de l'emploi

Le Danemark entend contribuer à une plus grande diversification de la production dans les pays en développement et à un plus grand traitement des marchandises avant leur exportation. Cela créera des emplois et augmentera les revenus tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des importations. Une croissance économique reposant sur de plus larges bases sera moins vulnérable aux fluctuations internationales du prix des différentes marchandises.

De plus en plus de pauvres vivent dans les villes. Une plus grande productivité dans l'agriculture et une augmentation du nombre d'emplois dans les villes s'imposent donc pour réduire la pauvreté. Le Danemark mettra plus particulièrement l'accent sur la promotion de l'emploi pour l'importante génération de jeunes surtout en Afrique. Cet axe prioritaire permettra aussi de créer des alternatives à la migration, y compris à la migration illégale.

Le Danemark entend agir sur toutes les étapes de la production, « de la ferme à la

table ». Nous œuvrerons à la création d'une plus-value sur tous les maillons de la chaîne entre le producteur et le consommateur et concentrerons nos efforts sur les secteurs offrant le plus grand potentiel de développement. Dans de nombreux pays en développement, le plus grand potentiel de croissance économique orientée vers la réduction de la pauvreté est observé dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Les agriculteurs démunis doivent être rattachés à des entreprises de traitement et avoir accès aux nouveaux savoir-faire et technologies, au crédit et aux entreprises de services afin de pouvoir commercialiser leurs produits et accroître leurs revenus. Selon les conditions locales, d'autres secteurs pourront également fournir une main d'œuvre importante. Les petites et moyennes entreprises de production et de services doivent avoir accès aux services financiers et aux informations sur les marchés afin de pouvoir investir pour se développer et créer ainsi des emplois supplémentaires. Le microfinancement est un instrument crucial, qui permettra d'atteindre les petits agriculteurs démunis et les petits entrepreneurs, y compris les jeunes et les femmes.

En outre, une hausse de la productivité et une meilleure exploitation des ressources dans l'agriculture contribueront à renforcer la stabilité de l'approvisionnement alimentaire et à réduire ainsi le risque de pénurie et de faim. C'est pourquoi le Danemark œuvrera, à l'échelle internationale et dans les pays en développement, à la mise en place de conditions favorables pour le développement de la production alimentaire et de la distribution. De même, le Danemark prônera la création de régimes d'assurance qui, par exemple, en spécialisant la production, limitent les risques en cas de mauvaises récoltes.

Financer le développement par la croissance économique

La croissance économique élargit l'assiette fiscale des pays. Cet élargissement doit servir à financer une amélioration du développement au profit des citoyens. Le Danemark entend soutenir l'instauration de systèmes fiscaux plus efficaces, afin que les pays partenaires puissent, à terme, financer eux-mêmes les dépenses publiques liées, notamment, aux soins de santé, à l'éducation, à l'infrastructure, à l'eau et à l'hygiène. Un élargissement de l'assiette fiscale

CAS



Kenya. Photo: Mikkel Østergaard/Danida.

Chaîne de valeur ajoutée - de la ferme à la table

Dans le district de Naivasha au Kenya, le lait vendu au marché était de mauvaise qualité et dilué avec de l'eau. Les clients réclamaient du lait de meilleure qualité.

Les vendeurs ne demandaient pas mieux que d'accéder à leur demande, mais ils ne possédaient ni les connaissances ni le savoir-faire nécessaires pour évaluer la qualité du lait des producteurs chez qui ils achetaient le lait cru.

La chaîne du lait, du producteur au consommateur, en passant par l'acheteur et le laitier, constitue une chaîne de valeur ajoutée. Lorsque la chaîne fonctionne correctement, la valeur du produit augmente au niveau de chacun de ses maillons. La plus-value créée est ainsi dégagée lors de la mise en vente du produit sur le marché final. La vente sur le marché génère un flux d'argent qui revient jusqu'aux sous-traitants et aux producteurs des matières premières. C'est ce flux qui doit garantir une augmentation

des revenus pour la population rurale des pays en développement. Plus la qualité est élevée sur chaque maillon de la chaîne, plus les revenus augmentent. Au Kenya, le Danemark a apporté son soutien à la formation des conseillers agricoles en matière de production laitière, aux méthodes de fabrication des producteurs et à la capacité des acheteurs de lait à évaluer la qualité du lait cru. Plusieurs maillons de la chaîne de valeur ajoutée ont ainsi été renforcés. Aujourd'hui, le soutien danois a non seulement permis la vente d'un lait plus riche dans le district de Naivasha, mais aussi contribué à promouvoir la croissance économique et le développement.

permettra également la mise en œuvre de mesures profitant aux citoyens les plus pauvres. Les fonds qui échappent illégalement à l'impôt doivent être récupérés par les pays et intervenir dans l'autofinancement du développement. Les revenus issus de l'extraction des ressources naturelles doivent également profiter à l'ensemble de la société. Le Danemark appuiera les initiatives internationales de lutte contre les paradis fiscaux et les transferts financiers illégaux.

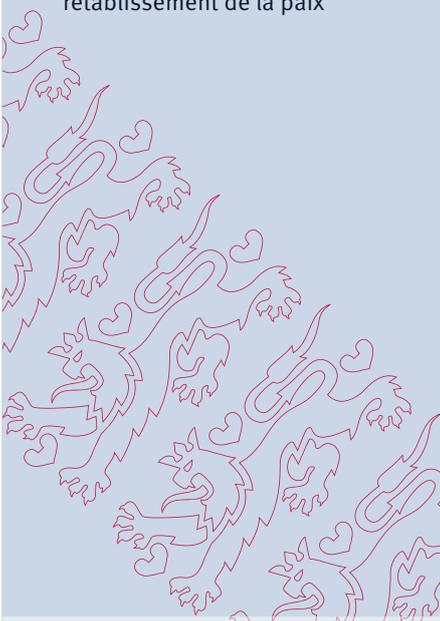
Prise en charge des plus vulnérables

Une grande partie de la population pauvre de la planète ne possède pas les ressources nécessaires pour participer à la croissance économique, ni la liberté requise pour saisir l'occasion d'améliorer ses conditions de vie. Nombreux sont les ménages démunis qui, pour faire face aux moindres difficultés financières, même si elles ne sont que temporaires, doivent recourir à des stratégies radicales de survie, telles que la vente d'actifs et de biens ou le retrait de leurs enfants de l'école. Cette situation les maintient dans une condition de vulnérabilité et d'impuissance, et ces personnes ne doivent pas être abandonnées à leur sort. Le Danemark entend contribuer à la mise en place d'un filet de sécurité, qui offre aux plus pauvres des outils pour améliorer leur situation. Ce

filet pourra se présenter sous la forme de transferts ciblés de denrées alimentaires ou de fonds au profit des plus vulnérables, bien qu'il soit souvent plus judicieux de fournir des semences et de l'engrais aux agriculteurs démunis plutôt qu'une simple aide alimentaire.

LE DANEMARK ENTEND

- Faire figure de pionnier dans les efforts internationaux en faveur de l'égalité des chances
- Mettre l'accent sur l'égalité des chances dans le dialogue et la coopération avec les pays partenaires
- Œuvrer plus particulièrement à renforcer la liberté, les droits et l'autonomie économique des femmes
- Renforcer les actions pour promouvoir la santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents et se concentrer davantage sur la croissance démographique
- Renforcer les actions pour l'accès des filles et des femmes à l'éducation et aux soins de santé
- Assurer une meilleure protection des droits de la femme dans le cadre de conflits et de phases de reconstruction et promouvoir la participation des femmes au rétablissement de la paix



ÉGALITÉ DES CHANCES

L'égalité des sexes est à la fois un droit fondamental absolu et un facteur décisif pour le développement. L'inégalité entrave l'exploitation d'un énorme potentiel économique. Il est donc impératif de garantir aux femmes de meilleures perspectives d'épanouissement. Pour ce faire, les femmes doivent jouir des mêmes droits, des mêmes chances et de la même influence que les hommes. Les femmes doivent avoir le même accès, par exemple, aux institutions démocratiques et économiques, aux services de santé, à l'éducation et au marché du travail que les hommes. Ce faisant, les femmes peuvent, dans une plus large mesure, décider de façon autonome de leur propre situation.

Le Danemark entend attirer davantage l'attention internationale sur l'égalité des chances et préconiser la promotion de cette égalité ainsi que des droits, libertés et possibilités des femmes. Les normes et engagements internationaux concernant l'égalité des chances doivent servir de base à un dialogue aux échelons mondial et national.

Ces dernières années, de nombreux progrès ont été accomplis dans le domaine de l'égalité des chances. Notamment en ce qui concerne l'accès des filles à l'éducation. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire en termes d'égalité juridique, économique et politique, tant en théorie qu'en pratique. Pour la majorité des femmes des pays en développement, l'inégalité et la discrimination continuent de restreindre leurs possibilités de sortir de la pauvreté et de participer activement à la vie sociale. A maints aspects, l'égalité des chances reste (dans une mesure croissante dans certains pays) matière à conflit et taboue. S'il tiendra

compte des différences culturelles et religieuses, le Danemark ne transigera pas sur les droits de l'Homme universels. La culture, les traditions ou la législation nationales ne peuvent en aucun cas servir d'excuses ni légitimer des atteintes à la vie et à la liberté tels que l'excision, le mariage des enfants ou les disparités entre les hommes et les femmes au niveau du droit de propriété. À cet égard, nous insisterons sur notre droit à inscrire de telles atteintes à l'ordre du jour et à participer à un dialogue critique visant des changements positifs.

Renforcement de la liberté et des droits de la femme

Le Danemark entend articuler son dialogue avec les pays partenaires et la coopération au développement autour de l'égalité des chances. De cette façon, nous contribuerons à garantir un meilleur cadre législatif, administratif et culturel permettant aux femmes d'exercer une influence politique et économique égale à celle des hommes. Le Danemark œuvrera au changement des institutions, des politiques et de la législation afin d'encourager l'égalité, d'une part, par le dialogue avec les pays partenaires et, d'autre part, au moyen d'actions spécifiques en cas de discrimination dans la législation ou l'administration, par exemple.

Le Danemark entend donner une priorité particulière à la promotion de la liberté, des droits, de l'autonomie économique et de la participation politique des femmes. Il est important de garantir aux femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, l'accès aux et le contrôle des ressources telles que les terres ainsi que l'accès aux services financiers. Le respect du droit de propriété privée tant des

CAS



L'ancienne Secrétaire d'État américaine Madeleine Albright Photo: Stefan Katic/Danida.

La campagne intitulée « La Torche de Champion » a mis en lumière l'égalité des chances

A travers sa campagne « La Torche de champion de l'OMD3 », le Danemark a reçu une reconnaissance internationale

pour ses efforts visant à mettre la question de l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes au cœur de l'ordre du jour international sur le développement. Au cours de cette campagne, la ministre danoise de la coopération pour le développement a remis près de 150 torches à des personnalités de premier plan, telles que Ban Ki-moon, Hillary Clinton et Madeleine Albright. La torche est remise à des personnes qui s'engagent à en faire davantage pour améliorer les conditions de la femme. La campagne a mis l'accent sur l'importance cruciale que revêt l'égalité des sexes en tant que telle et pour réaliser les OMD. Elle a permis d'engranger des résultats concrets même à l'échelle locale. Lorsque les organisations de femmes palestiniennes ont accepté la torche elles se

sont engagées à renforcer les actions menées contre les meurtres d'honneur perpétrés à leur rencontre, et elles ont réussi à susciter un débat national sur ces meurtres. Lorsque le président tanzanien, Kikwete, a reçu le flambeau il s'est notamment engagé à renforcer l'influence politique des femmes, et une nouvelle stratégie nationale en la matière sera désormais mise en œuvre. S'inscrivant dans cette dynamique induite par la campagne, le Danemark a organisé en mars 2010 une conférence internationale sur l'OMD3, conférence qui a débouché sur des recommandations concrètes destinées à la réunion de haut niveau sur les OMD en septembre 2010 à New York. Ces recommandations visent à renforcer les droits et les possibilités des femmes.

femmes que des hommes est crucial pour assurer aux femmes la liberté et la possibilité de contribuer au bien-être et à la prospérité.

Amélioration des perspectives économiques des femmes par l'accès à l'éducation

Trop nombreuses sont les filles qui n'ont pas accès à l'éducation pour des raisons économiques ou culturelles, et les femmes qui se voient refuser l'accès aux formations supérieures, continues et professionnelles. La scolarité joue un rôle prépondérant dans l'accès des femmes au marché du travail. Elle contribue à leur indépendance économique et leur permet de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles.

Le Danemark œuvrera pour garantir l'accès des filles et des femmes à l'éducation. L'éducation est cruciale pour chaque femme et pour sa famille, mais l'éducation et la participation au marché du travail des femmes libèrent aussi un énorme potentiel de croissance et de prospérité pour la société.

Santé sexuelle et reproductive et droits - une prérogative naturelle sous pression

Le Danemark entend renforcer son action visant à encourager la santé sexuelle et

reproductive et les droits en la matière, tant comme objectif en soi que comme un outil permettant de limiter la croissance démographique grandissante. Les femmes doivent avoir le droit de décider de leur corps et pouvoir accéder aux services de santé qui s'imposent en cas de grossesse et d'accouchement. Plus de 500 000 femmes des pays en développement meurent chaque année à la suite de complications liées à la grossesse. La majorité d'entre elles pourrait être sauvée si elles avaient accès à des cliniques qualifiées. Aussi les systèmes sanitaires doivent-ils être améliorés afin qu'ils puissent prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des enfants.

Bien que le nombre d'enfants par famille ait baissé ces dernières années dans de nombreux pays en développement, les chiffres de la population totale continuent de flamber. Cette tendance pèse sur les maigres ressources et maintient les familles dans la pauvreté. Le Danemark entend mettre davantage l'accent sur la croissance démographique et œuvrer à la définition d'un ordre du jour ambitieux dans ce domaine au sein, notamment, de l'Union européenne et des Nations Unies. Il est

impératif d'améliorer l'accès au planning familial, aux informations sur la santé et aux moyens modernes de contraception pour les femmes et les hommes ainsi qu'aux services de santé pour les femmes et les enfants. Le Danemark entend œuvrer pour que les millions de femmes des pays en développement qui souhaitent recourir à la contraception puissent y accéder. Il est crucial d'améliorer l'accès à l'éducation. Les filles scolarisées choisissent d'avoir moins d'enfants et sont davantage en mesure d'assumer les besoins de leurs enfants en termes d'éducation, de santé et d'alimentation. Parallèlement, le droit des femmes de décider du nombre d'enfants qu'elles souhaitent avoir, avec qui et quand, est indispensable au renforcement de leur accès à l'éducation et à l'emploi.

La forte croissance de la taille de la population entrave une adaptation au changement climatique dans les pays en développement et pèse d'autant plus sur les ressources naturelles déjà très sollicitées. Le Danemark entend donc mettre la santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents, ainsi que la croissance démographique et le changement climatique à l'ordre du jour international. De plus, nous œuvrerons à

l'intégration de l'égalité des chances dans l'action internationale pour le climat.

Le Danemark continuera de contribuer à la lutte contre le VIH/sida qui touche plus particulièrement les femmes. Des progrès ont été accomplis surtout en ce qui concerne l'accès aux soins et à la prévention de la transmission mère-enfant. Mais il reste encore beaucoup à faire, surtout en matière de prévention générale. A chaque fois que deux personnes contaminées par le VIH commencent un traitement, cinq autres sont contaminées. Le sida est désormais la première cause de décès chez les femmes en âge d'avoir un enfant. Le Danemark mettra entre autres l'accent sur la prévention de la transmission du virus avec un effort particulier concernant les groupes spécifiquement vulnérables. Il est également nécessaire de renforcer les systèmes de santé pour leur permettre de gérer l'épidémie du VIH/sida.

Les femmes, une ressource pour la création d'une société stable et pacifique

Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables pendant et après les conflits et en cas de catastrophes naturelles. Le Danemark entend offrir une protection particulière aux femmes vivant dans de telles conditions et contribuer à garantir leur protection contre l'injustice. Les femmes sont souvent marginalisées dans les négociations de paix et les processus de reconstruction subséquents. Autant de précieuses ressources qui ne sont pas exploitées. Le Danemark souhaite encourager la participation active des femmes sur le même pied d'égalité que les hommes à tous les niveaux des processus de paix, de démocratisation et de reconstruction, y compris lors des procès concernant les abus sexuels dont elles sont victimes durant les situations de conflit.

LE DANEMARK ENTEND

- Renforcer la capacité internationale et régionale en matière de prévention des conflits, de maintien de la paix et de reconstruction ainsi que l'ordre juridique international
- Satisfaire aux besoins humanitaires et contribuer à assurer la protection de ceux qui sont touchés par les conflits, crises et catastrophes, en particulier les femmes, les enfants, les réfugiés, les personnes déplacées dans leur propre pays et les groupes marginalisés
- Contribuer à la reconstruction des États et à la consolidation de la paix dans les pays fragiles et ravagés par les conflits, y compris pour assurer la stabilisation, prévenir la radicalisation et renforcer la capacité des États à fournir des services de base
- Renforcer le rapprochement et la coordination des interventions diplomatiques danoises en matière de développement, de sécurité et d'aides humanitaires dans les États fragiles
- Renforcer les actions en matière de prévention des conflits et des catastrophes naturelles dans les pays partenaires
- Être disposé à prendre des risques murement réfléchis en vue de créer les changements nécessaires dans ces pays

STABILITÉ ET FRAGILITÉ

Le Danemark entend renforcer son action dans les pays fragiles, en conflit et en déroute. La liberté des individus, leur sécurité et leurs conditions de vie doivent être au centre de notre action.

La sécurité est une condition sine qua non du développement, qui, à son tour, est une condition nécessaire à la paix durable et à la stabilité. Un tiers de la population mondiale la plus pauvre vit dans des pays où l'État jouit d'une légitimité restreinte, voire d'aucune légitimité. Au quotidien, ces pays pâtissent de l'absence de protection contre la pauvreté, la faim et les violences, et de l'absence des structures requises pour garantir la sécurité, sauvegarder les droits de l'Homme et permettre le développement. Un monde caractérisé par une instabilité et un asservissement croissants représente une menace tant à l'encontre des valeurs défendues par le Danemark que de notre propre sécurité et de notre propre liberté.

Les pays fragiles sont certes très différents les uns des autres et les origines des conflits et de la fragilité sont nombreuses. Toutefois, les similarités se trouvent dans des systèmes faibles ou l'absence de systèmes régissant les négociations politiques, une liberté restreinte, une répartition inégale des ressources et une grande vulnérabilité de la population. Cette fragilité signifie que l'État n'a pas la volonté ou la capacité à prendre en charge ses fonctions de base.

Un enjeu commun pour la communauté internationale

La communauté internationale doit assumer une responsabilité commune. En étroite coopération avec ses partenaires

de l'Union européenne notamment, le Danemark entend renforcer la capacité de la communauté internationale à prévenir les conflits, à maintenir la paix et à la consolider, et œuvrer pour une coordination efficace et transparente. Les structures de sécurité et les institutions régionales, nationales et internationales doivent être consolidées. L'aide humanitaire et les actions précoces de reconstruction doivent être coordonnés. Les expériences montrent que le rapprochement et la coordination des approches contribuent à accroître l'efficacité des actions entreprises dans les États fragiles. Le Danemark entend œuvrer au renforcement de l'interaction entre l'intervention danoise sur le plan de la diplomatie, de l'aide et de la sécurité tout en garantissant la cohésion et la coordination entre celles-ci et les actions humanitaires mises en œuvre dans le cadre des principes humanitaires fondamentaux de la fraternité, de la neutralité, de l'impartialité et de l'indépendance.

Les efforts du Danemark passeront souvent par des partenaires internationaux ou régionaux. Dans de nombreux cas, une approche régionale sera d'ailleurs utile. En vertu de ses actions globales sur le plan politique, humanitaire, du développement et de la sécurité, le système onusien occupe une position clé. L'ONU jouit d'une légitimité mondiale, joue un rôle central dans la consolidation de la paix et est présente dans les zones de conflits aux quatre coins du monde. L'Union européenne possède également les instruments nécessaires pour faire une différence dans ce domaine. Sa politique étrangère et de sécurité commune et son aide considérable

FAITS

Coopération accrue entre les ministères

i Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de défense, une nouvelle structure d'interaction interministérielle a été mise en place en mars 2010 avec la participation du cabinet du Premier ministre, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Défense et du ministère de la Justice. Cette structure a pour objet de renforcer la capacité du Danemark à mener des missions de stabilisation et de reconstruction. Au sein d'un groupe de pilotage, ces ministères doivent élaborer des recommandations communes aux ministres des Affaires étrangères, de la Coopération au Développement et de la Défense. Parmi les principales missions on compte la gestion du nouveau cadre d'action globale dont le budget s'élève à DKK 150 millions par an (couvrant autant l'aide au développement que l'aide non destinée au développement).

Le cadre d'action globale permet d'entreprendre des interventions de stabilisation plus larges, telle que la construction d'une capacité est-africaine destinée aux opérations civiles et militaires internationales, dont le financement, d'après les orientations de l'OCDE, ne pourrait pas se faire uniquement par le biais de l'aide au développement. Un secrétariat interministériel avec la participation du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Défense a également été mis en place, lequel devra administrer et communiquer la substance de l'interaction, comme par exemple une capacité civile renforcée, le recueil d'expériences communes tirées de missions internationales ainsi que la planification commune de nouveaux domaines d'intervention.

au développement jettent les bases d'une action coordonnée, qui profite du poids et de l'influence de tous les États membres. Les forums régionaux, telle que l'Union Africaine, sont également importants pour la mise en place de solutions ancrées à l'échelon locale. Le Danemark entend soutenir l'Union Africaine, afin qu'elle puisse, dans une plus large mesure, jouer un rôle central dans les opérations régionales de maintien de la paix.

Le Danemark entend lutter contre les violations des droits de l'Homme et l'impunité des crimes de guerre. À cet égard, le renforcement des institutions régionales, nationales et internationales est décisif. Pour garantir une paix et une stabilité durables, il est indispensable que les citoyens éprouvent un sentiment de justice, de liberté et d'égalité devant la loi. Souvent, les sociétés post-conflit ne parviennent pas à mener elles-mêmes les procès requis suite aux conflits violents ayant eu lieu. Ce faisant, des tensions non résolues et un sentiment d'injustice peuvent conduire à une instabilité et à de nouveaux conflits.

Nécessité de protéger les groupes particulièrement vulnérables et de satisfaire aux besoins humanitaires

Avec ses partenaires locaux et internationaux, le Danemark entend satisfaire aux besoins humanitaires en cas de crises, de conflits armés et de catastrophes naturelles, ainsi que dans les situations post-conflit. Les crises dues à des conflits armés et à des catastrophes naturelles maintiennent les populations dans la pauvreté et exposent davantage encore les groupes vulnérables à des crises futures. Les femmes, les hommes et les enfants ne vivent pas les conflits et les situations fragiles de la même manière, de même qu'ils jouent des rôles différents dans de telles situations. Les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays ainsi que les groupes marginalisés forment souvent les catégories les plus vulnérables dans les situations de crise. Les femmes sont par exemple victimes de violence sexuelle et n'ont souvent pas accès à la protection, la prévention et l'accouchement assisté. Et les enfants prisonniers des conflits et des crises sont particulièrement vulnérables

à l'injustice et leurs perspectives de développement sont limitées avec des conséquences significatives pour l'avenir. C'est pourquoi, il est crucial, dans un grand nombre de contextes, de garantir l'accès des enfants à l'éducation dans les régions en conflit de sorte que ces générations d'enfants ne soient pas abandonnées à leur propre sort.

Les objectifs de l'action humanitaire du Danemark consistent à la fois à sauver et sauvegarder les vies, soulager les souffrances et défendre la dignité et les droits des populations civiles durant les crises, à contribuer à une reconstruction rapide, à consolider la capacité de résistance et à empêcher de nouvelles crises en rompant le cercle vicieux qui existe entre les crises et la situation de vulnérabilité. Les interventions humanitaires du Danemark contribueront ainsi à améliorer la sécurité des populations et à lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité. Elles reposeront sur des solutions d'ensemble, axées sur la prévention, les dispositifs d'urgence et l'assistance tout en garantissant un lien évident avec le développement durable. Le Danemark œuvrera activement pour que soit améliorée la protection des populations civiles, y compris pour garantir l'accès de l'aide humanitaire nécessaire aux groupes vulnérables lors des conflits et des catastrophes naturelles. Ces efforts passeront, entre autres, par des actions de protection civile aux échelons local, national et international.

L'action de proximité est un élément essentiel lorsqu'il s'agit d'intervenir dans les pays fragiles, en conflit ou en déroute. Le Danemark contribuera à améliorer les conditions de vie et à promouvoir la protection des réfugiés et des personnes déplacées dans leur propre pays, à encourager leur autonomie et l'instauration de solutions durables à leur égard, et à renforcer les capacités des autorités et leur travail au sein des sociétés locales victimes de la migration forcée. Concrètement, il est par exemple prévu de fournir aux institutions afghanes et irakiennes une aide permettant de garantir le retour en toute sécurité des enfants de ces pays réfugiés au Danemark.

La stabilisation et la construction des États vont de pair

Dans les pays fragiles et en conflit, on observe des besoins immédiats, à tous les niveaux, de stabilisation fondamentale, allant de la mise en place d'institutions étatiques au rétablissement des systèmes éducatifs et



Kenya. Photo: Jørgen Schytte/Danida.

Interventions de proximité dans les zones principales de réfugiés et dans la Corne de l'Afrique

Par le biais d'une action de proximité au profit des réfugiés au Kenya le Danemark assiste les réfugiés de la Somalie et du Soudan à préparer leur retour dans leur pays lorsque les conditions le permettront. Et parallèlement, le Danemark contribue à assurer que les autorités et la population d'accueil locale au Kenya arrivent, entre-temps, à relever les nombreux défis liés à la présence de centaines de milliers de réfugiés. Une importance primordiale est accordée à la cohérence entre la politique nationale en matière de réfugiés et d'asile et les initiatives prises dans les zones de proximité. Les actions comprennent notamment un appui à l'élaboration d'une nouvelle législation relative aux réfugiés, le renforcement des capacités des autorités chargées des étrangers ainsi qu'une action spécifique dans et autour des trois camps de réfugiés de Dadaab dans le nord-est du Kenya. Avec env. 300 000 réfugiés somaliens, ce camp abrite la plus grande concentration de réfugiés au monde. Au même titre que l'action de proximité, les interventions portent aussi bien sur la situation des réfugiés, celle des communautés locales concernées que, au besoin, sur celles des populations de retour dans leur propre pays.

sanitaires et de l'infrastructure, en passant par l'emploi et la croissance économique. Autant de besoins concomitants donnent lieu à une situation particulièrement risquée. Toutefois, un engagement dans ces pays est nécessaire pour assister quelques-unes des populations les plus vulnérables au monde.

Le Danemark entend contribuer à la construction des États et des sociétés et à la démocratisation, tant par le haut que par le bas. Pour ce faire, il est indispensable d'impliquer, notamment, les institutions étatiques centrales, les autorités locales, les organisations de la société civile et les entreprises privées. La liberté et les droits des individus doivent être promus et respectés, les garanties légales dans ces sociétés doivent être renforcées, le secteur de la sécurité doit souvent être réformé, les processus politiques doivent être plus inclusifs, l'État doit faire preuve d'une plus grande responsabilité et, à terme, d'une plus grande efficacité, et la société civile doit voir consolidé le rôle qu'elle joue dans la mise en place de sociétés démocratiques ouvertes. En outre, l'aide octroyée aux mécanismes locaux et régionaux de gestion des conflits doit contribuer à une gestion plus pacifique de ces derniers et, ce faisant, prévenir les conflits violents.

En renforçant l'esprit de liberté des individus et d'attachement à la communauté, par exemple à l'échelon national, il est possible d'empêcher plus efficacement une radicalisation. Le Danemark entend prévenir la radicalisation et le terrorisme et les combattre là où ils sont déjà ancrés. Le terrorisme et la radicalisation sapent la structure des sociétés et exercent un impact déstabilisant à l'échelle internationale. L'absence de contrôle dans certaines régions d'un pays engendre des conditions favorables à la criminalité, à la radicalisation, à la piraterie et au terrorisme. Au vu de l'expérience acquise jusqu'à présent, il est également important d'entrer en dialogue avec les groupes non traditionnels et, par exemple, d'améliorer la compréhension entre les groupes confessionnels ou ethniques.

De meilleures conditions de vie : un facteur décisif pour la légitimité de l'État

Le Danemark entend contribuer à garantir la prestation de services pour l'ensemble de la population. Il est capital pour la légitimité d'un État que tous les individus jouissent d'un droit égal aux services proposés par celui-ci et que de vastes groupes de population

constatent que leurs besoins de base sont satisfaits. Ce principe s'applique tant à la sécurité qu'à l'éducation, à la santé, à l'eau potable et aux denrées alimentaires. Lorsque la stabilité de l'approvisionnement alimentaire, par exemple, est menacée par la pénurie des denrées ou l'insuffisance des moyens de la population pour acheter de la nourriture, la situation devient rapidement incontrôlable. Ce qui peut, à son tour, donner lieu à une instabilité politique. Par ailleurs, le Danemark entend contribuer à offrir aux populations la possibilité de se créer des conditions de vie plus durables via la production agricole ou l'emploi. Cette approche constitue une alternative aux conflits et consolide la force de cohésion au sein de la société.

La prévention paie

Le Danemark entend contribuer à la prévention des conflits et des crises. L'accent sera mis sur le renforcement de la capacité de prévention des pays et sur l'intégration de la prévention des conflits dans les stratégies nationales, y compris dans les pays qui, a priori, ne sont pas exposés à des conflits. Nous œuvrerons, entre autres, au renforcement du dialogue et de la médiation afin de réduire les tensions susceptibles de déboucher sur des conflits, par exemple, avec les minorités et les groupes marginalisés. Il arrive souvent que des pays stables se fragilisent et deviennent la proie de conflits armés. Une fois que de tels conflits ont éclaté ou qu'une catastrophe naturelle imprévue surgit, il est beaucoup plus difficile et onéreux de remédier aux dégâts causés.

Le risque, une condition fondamentale de notre engagement

Notre engagement dans des États fragiles doit être souple, ciblé et réaliste. Dans certaines situations, nous devons pouvoir agir rapidement. Les enjeux sont si grands et la situation souvent si incertaine qu'il peut s'avérer difficile d'enregistrer des résultats. Les revers sont possibles et les résultats jusque-là obtenus peuvent être soudainement réduits à néant. Le choix des partenaires peut s'avérer difficile. Les actions requièrent une certaine disposition à la prise de risques et une perspective à long terme, basées sur des analyses internationales des conditions locales et régionales, et ce quelle que soit la durée de l'action danoise. Dans le cadre de ses actions, le Danemark se fondera sur les principes de l'OCDE/CAD pour l'engagement international dans les États fragiles.

LE DANEMARK ENTEND

- Être la force motrice d'objectifs internationaux ambitieux pour le développement durable
- Accroître l'accès des pays en développement à une énergie fiable et durable ainsi que promouvoir l'implication du secteur privé dans la mise en place de solutions novatrices
- Renforcer l'action en faveur de l'environnement et du climat dans les pays en développement
- Assurer une gestion durable des ressources naturelles telles que la terre, la forêt et l'eau dans les pays en développement
- Satisfaire aux besoins humanitaires liés au climat en intensifiant les actions en matière de prévention des conflits

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

Pour garantir le développement durable à l'échelon mondial, il est indispensable de trouver des solutions aux problèmes environnementaux et climatiques. Aujourd'hui déjà, la dégradation de l'environnement, le changement climatique ou l'absence d'accès à l'énergie compromettent les moyens de subsistance des nombreuses populations pauvres et entravent leurs possibilités d'améliorer leur situation. Pour pouvoir être durable, une croissance économique stable doit être conjuguée à un développement environnemental et climatique. Cela exige de meilleures conditions-cadres internationales, qui garantissent l'accès des populations pauvres aux ressources naturelles et à une énergie durable. À son tour, cela requiert des actions en faveur de l'environnement, de l'énergie et du climat dans les pays en développement. Les politiques environnementale, énergétique et climatique internationales doivent contribuer à la prévention d'un plus grand nombre de catastrophes naturelles, d'une pénurie accrue de ressources, de la faim, de la migration et des conflits internationaux dans les régions les plus pauvres du monde. Parallèlement, les pays en développement doivent être assistés dans leurs efforts d'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Des objectifs internationaux ambitieux pour le développement durable

Tous les pays du monde partagent la responsabilité de trouver des solutions aux problèmes environnementaux internationaux et d'enrayer le changement climatique. S'ils n'ont pas eux-mêmes engendré les changements observés, les pays en développement sont souvent les plus touchés. Le Danemark entend assumer sa part de responsabilité et

œuvrer pour que l'Union européenne fasse de même. Nous voulons être la force motrice d'engagements internationaux ambitieux et contraignants et contribuer à garantir leur mise en œuvre. À défaut d'enrayer le réchauffement de la planète, les changements climatiques entraîneront un nombre croissant de catastrophes naturelles, une pénurie accrue des ressources, une migration massive et des conflits dans les régions les plus pauvres du monde. Il en ira de même en cas d'épuisement des réserves de ressources naturelles ou si la croissance ne va pas de pair avec la protection de l'environnement. Autant de conséquences insupportables tant pour nous que pour les populations de ces pays.

La coopération internationale dans le domaine de l'environnement et du climat doit être renforcée. Le Danemark entend œuvrer à un renforcement des institutions et forums de coopération internationaux, à un financement international plus important concernant la question du climat ainsi qu'à une gestion efficace de ces financements. Nous œuvrerons pour que ces financements profitent aux plus pauvres et aux plus vulnérables.

Un meilleur accès à l'énergie durable

L'accès à l'énergie durable est une condition sine qua non d'un développement durable sur le long terme. Dès lors, le Danemark souhaite promouvoir l'accès des pays en développement à une énergie fiable et durable et une exploitation plus efficace des ressources énergétiques. Le secteur privé doit être encouragé à s'engager dans la mise en œuvre de solutions novatrices. Le Danemark entend améliorer les conditions dont dispose le secteur privé pour s'impliquer activement

CASE



Vietnam. Photo: Klaus Holsting/Danida.

Connaissances danoises sur la réduction des émissions de CO₂

L'un des premiers centres de savoir et de recherche au monde spécialisés dans la réduction de l'effet de serre se situe

aux abords de la ville de Roskilde, au Danemark. Le centre UNEP-Risø bénéficie depuis 1990 du soutien du ministère des Affaires étrangères. Cette coopération a permis de faire de Risø un centre de recherche de premier plan en matière de MDP (mécanisme pour un développement propre), qui participe notamment à des projets dans les pays en développement visant à enrayer l'effet de serre.

Le centre de Risø a contribué au renforcement des connaissances et du savoir-faire dans les pays en développement, dans le but de favoriser une participation accrue de ces pays au marché MDP international. Récemment, un Bazar MDP a été créé conjointement avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies

sur le changement climatique (CCNUCC). Ce Bazar permet d'adapter mutuellement l'offre et la demande sur le marché mondial du carbone, ce qui profite avant tout aux petits pays. Force est de constater que cette action a porté ses fruits puisque le nombre de projets issus de pays africains a augmenté.

dans le développement de formes nouvelles d'énergie durable et dans le transfert des nouvelles technologies énergétiques vers les pays en développement. Nous appuierons des stratégies de croissance basées sur des solutions à basse énergie, qui favorisent la participation de ces pays au marché mondial du carbone. En outre, le Danemark assistera les pays en développement pour qu'ils puissent exploiter le potentiel qu'offrent les nouvelles technologies respectueuses du climat afin d'accroître l'emploi dans ce domaine.

Le Danemark œuvrera à la suppression des obstacles politiques, économiques et législatifs, à la mise en place d'un approvisionnement plus efficace en énergie et à la promotion de l'énergie durable. Il est indispensable que les formes d'énergie durable constituent une plus grande partie de l'approvisionnement énergétique dans les différents pays en développement. Cela réduira la consommation de combustibles fossiles et consolidera la stabilité de l'approvisionnement.

Renforcement de l'action en faveur de l'environnement et du climat dans les pays en développement

Le Danemark entend renforcer l'action en faveur de l'environnement et du climat

dans les pays partenaires. Dans les pays en développement, de nombreuses franges de la population dépendent directement des ressources naturelles pour garantir les moyens de subsistance de leurs familles. Cela les rend particulièrement vulnérables aux dégradations des ressources naturelles et au changement climatique. Dans le même temps, c'est dans les pays en développement que l'on constate un grand nombre de problèmes environnementaux et climatiques actuels graves. Or, leur capacité à faire face aux problèmes environnementaux et à s'adapter au changement climatique est souvent limitée.

La croissance économique et la libéralisation des échanges ne doivent pas faire abstraction du respect de l'environnement. Une croissance rapide ne tenant pas compte de la protection de l'environnement aurait un impact maximal sur les populations les plus pauvres et pourrait déstabiliser la croissance générale à plus long terme. Le Danemark contribuera à définir et mettre en œuvre des stratégies de croissance verte dans les pays partenaires. Des stratégies qui réduisent les émissions de CO₂ et préservent les écosystèmes et la biodiversité tout en générant une croissance et des emplois. Bien que les politiques et la législation soient en place dans de nombreuses régions, leur

mise en pratique laisse souvent à désirer. Le Danemark appuiera le renforcement des capacités des institutions nationales et régionales, chargées des actions en faveur de l'environnement et du climat, y compris le renforcement de la coopération dans le domaine de l'éducation portant sur ce sujet.

Une surveillance plus étroite du changement climatique et un meilleur savoir concernant les changements à venir sont indispensables à la planification et à la mise en œuvre d'une action efficace pour l'adaptation au changement climatique. Le Danemark contribuera à renforcer les capacités d'avertissement et de conseil dans les pays et à satisfaire aux conditions préalablement requises pour que la production agricole et l'exploitation des ressources naturelles dans les pays partenaires soient adaptées aux variations thermiques et aux nouveaux régimes de précipitation, en vue de parer à l'impact du changement climatique sur les populations les plus pauvres.

L'approche climatique constituera un volet essentiel de la politique de développement danoise. L'action pour le climat doit, de manière cohérente, prendre en compte différentes considérations, dont la capacité des pays en développement les plus pauvres à s'adapter aux changements actuels

inévitables et la limitation des changements via des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Une gestion durable des ressources naturelles

Une gestion durable des ressources naturelles mondiales est nécessaire. Le Danemark entend accorder une priorité particulière à une exploitation durable des ressources en terres, en eau et en forêt qui permette à la fois d'augmenter l'absorption de CO₂, d'améliorer les perspectives d'adaptation au changement climatique, de garantir l'approvisionnement en eau et d'accroître la productivité et la stabilité de l'approvisionnement alimentaire.

La production d'une plus grande quantité de denrées alimentaires pour les populations croissantes et d'une plus grande biomasse pour l'énergie renouvelable constitue l'un des principaux enjeux pour l'avenir. Cela exige une production agricole accrue et une exploitation plus importante de celle-ci, tandis que le changement climatique accentue la pénurie d'eau et compromet les conditions agricoles dans de nombreux pays en développement. Le Danemark entend contribuer à ce que les ressources en terres et en eau soient gérées et développées de manière à optimiser l'exploitation de l'eau, à garantir l'approvisionnement en eau potable, et à accroître, de façon durable, la productivité de l'agriculture et de la sylviculture. Cela permettra, en outre, de limiter les émissions de gaz à effet de serre de la production agricole. Le Danemark œuvrera à la consolidation de la coopération entre les pays en développement via la gestion des ressources en eau partagées, susceptibles de provoquer des conflits.

Une grande partie des émissions de gaz à effet de serre est due à la déforestation et à la production agricole. Le Danemark entend contribuer à renverser cette tendance en limitant, entre autres, la déforestation et en augmentant la productivité agricole. Le Danemark entend contribuer à mettre en place des mécanismes de renforcement de la capacité nationale à endiguer la déforestation et favoriser la plantation de nouvelles forêts. Nous appuierons la conservation de la biodiversité des forêts et feront en sorte que les utilisateurs des forêts soient impliqués dans les décisions relatives à l'utilisation des revenus obtenus grâce aux régimes

de compensation visant la conservation et l'aménagement des forêts. Les droits des millions de personnes qui assurent leur subsistance en menant des activités sylvicoles et agricoles, pour la plupart des populations autochtones, doivent être garantis. Il s'agit en particulier des droits à la terre et de propriété et le droit de consultation en cas de changements concernant leurs conditions de vie.

Les droits et la voix des populations pauvres et marginalisées par rapport à la gestion des ressources environnementales et naturelles doivent être renforcés aux échelons local, régional et mondial.

Parer aux conséquences humaines des catastrophes naturelles

Le Danemark entend limiter l'impact humain des catastrophes naturelles. La capacité de résistance des pays en développement face aux catastrophes naturelles de courte et longue durées doit être renforcée. La prévention des catastrophes doit être intégrée dans les politiques et les plans nationaux de ces pays. Parallèlement, le Danemark entend satisfaire aux besoins humanitaires des populations touchées. Suite au changement climatique, les catastrophes naturelles, telles que les sécheresses, les inondations et les tempêtes, risquent de se produire plus fréquemment et elles exercent une pression sur de nombreuses sociétés vulnérables, notamment en régions côtières. Du fait de la forte croissance démographique, un plus grand nombre de personnes vit dans des zones exposées au danger. Dès lors, les catastrophes ont des répercussions encore plus graves. En quelques instants, elles peuvent réduire à néant les résultats de nombreuses années de développement ou dégrader lentement les conditions de vie des populations.

DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

La présente stratégie expose les priorités politiques, valeurs et principes fondamentaux de la politique danoise de développement. Elle constitue donc le cadre général de la coopération danoise au développement.

La loi de finance définit chaque année le cadre économique de la coopération. Le niveau de l'aide au développement, fixé par cette loi, ainsi que le cadre économique actuel des ministères concernés financeront l'application de la nouvelle stratégie pour la coopération danoise au développement, en ce sens que la gestion unitaire de l'aide au développement soit maintenue au sein du ministère des Affaires étrangères.

La stratégie sera mise en œuvre par le ministère des Affaires étrangères en coopération avec les ministères et autres partenaires concernés. Cette mise en œuvre se basera sur les stratégies thématiques actuelles, telles que la Stratégie pour la Société Civile et les lignes directrices existantes. Elle sera soutenue par des plans d'action dédiés aux différents domaines prioritaires. Par ailleurs, la mise en application de la stratégie sera concrètement adaptée dans chacun des pays partenaires, par rapport aux organisations et autres partenaires ainsi qu'au choix des instruments concrets liés à la politique de développement.

Nous suivrons attentivement l'évolution de la situation dans les pays et les organisations partenaires. Les résultats de nos actions communes seront évalués. Aucun doute ne doit subsister quant à nos objectifs et à nos échéances. Via une coopération mutuelle contraignante avec les pays partenaires, les organisations et autres partenaires



Des enfants dans la cour de récréation le matin avant le début des cours. Ecole primaire de Toi dans une zone de bidonville à Kibera, Kenya. Photo : Jørgen Schytte/Danida.

au développement, nous définirons des objectifs concrets et suivrons les progrès accomplis, afin de pouvoir constater les résultats produits et d'adapter nos actions en conséquence. Nous recourrons à des indicateurs existants reconnus et contribuerons, au besoin, à l'instauration de nouveaux indicateurs. Dans un premier temps, nous établirons un nouveau programme de recherche à orientation internationale, visant notamment à étudier l'évaluation et la documentation des résultats de la coopération au développement.

La communication sur les résultats de la coopération internationale au développement et sur les problématiques liées au développement sera renforcée.

La mise en œuvre des éléments centraux de la politique de développement fera l'objet d'un suivi continu.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DANIDA | COOPÉRATION DANOISE
AU DÉVELOPPEMENT

LIBRE de la PAUVRETÉ Pour une LIBERTÉ de CHANGEMENT
Stratégie de Danemark pour la Coopération au Développement
Août 2010

Edition

Ministère des Affaires étrangères du Danemark
Asiatisk Plads 2
DK-1448 Copenhague K
Danemark

Téléphone : +45 33 92 00 00

Fax : +45 32 54 05 33

E-mail : um@um.dk

Site internet : www.um.dk

Conception graphique

Operate A/S

Impression

Rosendahls - Schultz Grafisk a/s

Photo à la page 3: Une petite fille traverse en sautant
un cours d'eau dans un bidonville

Cette publication peut être téléchargée:

www.danida-publikationer.dk

Reproduction libre

ISBN 978-87-7087-419-9 (version imprimée)

ISBN 978-87-7087-420-5 (version Internet)

